

REMIS EN MARS 2014

RAPPORT D'ÉTUDE

INJEPR-2014/04

Effets socialement différenciés du service civique sur les jeunes volontaires

Analyses secondaires des données de l'enquête TNS Sofres

Célia YVON

Commanditaire : INJEP



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de la jeunesse

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr / www.jeunesseenaction.fr

L'Observatoire
DE LA jeunesse ET DES POLITIQUES
DE JEUNESSE

Pour citer ce rapport

Yvon C., *Effets socialement différenciés du service civique sur les jeunes volontaires. Analyses secondaires des données de l'enquête TNS Sofres*, Rapport de l'INJEP, avril 2014.

Contexte de l'étude

L'INJEP est membre du groupement d'intérêt public (GIP) que constitue l'Agence du service civique (ASC) et participe au groupe de travail sur l'évaluation du service civique. Ainsi, cette étude répond à une demande de l'ASC d'approfondir les travaux réalisés par TNS Sofres deux ans auparavant sur l'impact du service civique sur les jeunes volontaires, notamment en apportant des nuances à ces résultats selon les caractéristiques sociodémographiques des jeunes volontaires. Un intérêt particulier devait également être porté, dans la mesure du possible, aux jeunes pas ou peu diplômés constituant une des populations cibles du dispositif.

Suivi et relectures

Ont suivi cette étude et accompagné la rédaction de ce rapport : Joaquim Timoteo, Francine Labadie, Olivier Toche et Yaëlle Amsellem-Mainguy.

Méthodologie

Cette étude est une analyse secondaire de l'enquête réalisée par TNS Sofres pour l'Agence du service civique en 2011-2012. Trois populations ont été interrogées en ligne :

- 795 volontaires débutant leur mission en 2011
- 593 volontaires ayant terminé leur mission en 2011
- 912 volontaires ayant terminé leur mission en 2012

Ces populations ont été redressées sur critères de sexe, d'âge et de niveau de diplôme afin qu'elles soient représentatives de l'ensemble des volontaires et anciens volontaires recensés dans les fichiers de l'ASC au moment de l'enquête. Les résultats présentés sont statistiquement significatifs.

Résumé

Les effets du service civique sur les volontaires portent sur trois domaines : l'acquisition et le développement de compétences, la définition et la réalisation du projet professionnel, et une dimension personnelle qui recoupe à la fois l'épanouissement personnel et l'engagement citoyen.

Ces différents impacts ont été analysés selon trois caractéristiques sociodémographiques : le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents et le niveau de diplôme des jeunes volontaires.

Par ailleurs, un travail de reconstruction du « cheminement » de la population d'anciens volontaires depuis la fin de la scolarité jusqu'au moment de l'enquête a également été mené pour tenter de situer la place occupée par le service civique dans le parcours professionnel et de vie des jeunes. Enfin, un essai de catégorisation des pratiques du service civique parmi les anciens volontaires a été réalisé pour comprendre l'usage que font les jeunes du dispositif.

Mots clés

SERVICE CIVIQUE ; VOLONTARIAT ; COMPETENCES ; PROJET DE L'ÉLÈVE ; INSERTION PROFESSIONNELLE ; PARTICIPATION SOCIALE ; INÉGALITÉ SOCIALE ; DISPOSITIF PUBLIC ; CITOYENNETÉ

Auteure

Célia Yvon est chargée d'études, titulaire d'un master en sociologie, engagée par l'INJEP pour la réalisation de cette étude. Elle a auparavant travaillé sur la jeunesse étudiante, la santé et les conditions de vie des jeunes.

Sommaire

Introduction	7
Méthodologie	11
I. L'ACQUISITION ET LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES	15
Plus d'attentes et d'acquis déclarés par les femmes.....	18
Quelques compétences socialement différenciées.....	20
Moins de compétences maîtrisées par les non diplômés	23
SYNTHESE	25
II. LA DEFINITION ET LA REALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL	27
La valorisation du service civique dans la recherche d'emploi.....	31
Le projet des femmes, précisé et confirmé par le service civique	34
Des évolutions différentes selon l'origine sociale	35
L'accès à l'emploi des non diplômés reste plus difficile	37
SYNTHESE	39
III. LA DIMENSION PERSONNELLE	41
L'engagement citoyen	41
L'épanouissement personnel	44
Plus faible participation associative des femmes.....	46
Des valeurs et une participation associative socialement différenciées.....	47
Les non diplômés moins engagés	48
SYNTHESE	51
IV. LE « CHEMINEMENT » DES ANCIENS VOLONTAIRES	53
V. ESSAI DE CATEGORISATION DES PRATIQUES DU SERVICE CIVIQUE	59
Conclusion	63
Bibliographie	65
ANNEXES	67
1. Préconisations pour de futures études.....	67
2. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires entrants.....	68
3. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires sortis en 2011.....	69
4. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires sortis en 2012.....	70
5. Questionnaire administré aux anciens volontaires sortis en 2012 par TNS Sofres.....	71

INTRODUCTION

Alors que le nombre de jeunes qui bénéficieront du service civique en 2014 vient d'être porté à 35 000 volontaires et que le dispositif est présenté comme un levier pour l'emploi des jeunes¹ et contre le décrochage scolaire², il semble intéressant de questionner l'impact de cette expérience sur ces jeunes, à la fois sur leurs compétences, leurs parcours et leur citoyenneté.

Le service civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique donne l'occasion à des jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau d'études, de réaliser une mission d'intérêt général de six à douze mois, indemnisée 570 € nets par mois³, en France ou à l'étranger, auprès d'une association, d'une collectivité locale ou d'une fondation.

Depuis 4 ans, plus de 60 000 jeunes se sont engagés dans le dispositif, accueillis par 4 460 organismes ; ils ont réalisé des missions aussi diverses que soutenir des personnes âgées isolées et des personnes sans abri, contribuer à des missions de protection civile et à la reconstruction d'écoles en Haïti, faire du soutien scolaire, collecter des déchets et soigner des animaux.

Des programmes d'intervention spécifiques ont été élaborés, comprenant des missions de lutte contre le décrochage scolaire, de promotion de la parité, de lutte contre les discriminations et d'accompagnement à l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap.

Pour 2014, une hausse d'environ 15 % du nombre de volontaires et des objectifs de mixité sociale, avec 25 % de volontaires issus des quartiers « politique de la ville » et 6 % en situation de handicap, ont été annoncés.

Source : *service-civique.gouv.fr*

Les axes de travail

Depuis sa création, et même sous ses précédentes formes, les finalités du service civique, et plus largement celles du volontariat associatif, sont l'engagement et la participation citoyenne d'une part, et l'insertion professionnelle, d'autre part, qu'elles soient institutionnelles et formalisées ou qu'elles découlent des usages faits du dispositif par les volontaires⁴. Sa durée – 6 à 12 mois, en continu et sans fractionnement – a été définie pour peser dans le parcours de vie du jeune et se constituer en étape importante de ce parcours. Cette étude s'intéresse exclusivement à l'impact du service civique sur les volontaires. D'autres études

¹ En complément des emplois d'avenir et contrats de génération (Conférence de presse du président de la République au Palais de l'Élysée le 14 janvier 2014).

² Le service civique a permis de « raccrocher » 3 000 décrocheurs en 2013. Rapport « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée », IGEN, IGAENR, juin 2013.

³ Le service civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 467,34 € nets par mois. L'organisme d'accueil doit servir au volontaire une prestation en nature (titre-repas...) ou en espèces fixée à 106,31 € minimum. Le volontaire peut également percevoir une bourse de 106,38 € sur critères sociaux.

⁴ Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 34, 2011.

sont nécessaires pour analyser l'impact du dispositif dans son ensemble, notamment sur les collectivités et la société⁵.

Trois approches du service civique et de son impact sur les volontaires se distinguent. Dans la perspective d'insertion professionnelle, les compétences acquises et développées sont à étudier. Ensuite, s'inscrivant dans le parcours professionnel et de vie du volontaire, la participation du service civique à définir et réaliser le projet professionnel doit être interrogée. Enfin, en résonance avec la notion d'engagement, la dimension personnelle du service civique, relevant à la fois de l'épanouissement et de la conscience citoyenne, et bien qu'apparaissant moins prégnante que les précédentes approches dans les déclarations des volontaires, est à prendre en compte.

- *L'acquisition et le développement de compétences*

Pour les volontaires, l'une des finalités du service civique est l'insertion professionnelle. Aussi les compétences qu'ils peuvent acquérir ou développer lors de leur mission, telles qu'elles ressortent des enquêtes réalisées, ont-elles leur importance et font-elles l'objet d'attentes précises et concrètes. La valorisation de cette expérience sur le marché du travail, parfois vécue comme une véritable expérience professionnelle, devient alors un enjeu. Cette perception de la finalité du service civique et cet enjeu seraient d'autant plus forts parmi les volontaires diplômés⁶.

Le service civique impacterait donc les compétences des volontaires, répondant relativement à leurs attentes, tant sur le champ du savoir-faire (compétences techniques et pratiques) que sur celui du savoir-être, inhérent à la dimension structurante du service civique (respect des horaires, prise de parole en réunion...)⁷.

- *La définition et la réalisation du projet professionnel*

Le service civique peut être une aide à la définition du projet professionnel pour certains volontaires, devenant ainsi un temps de réflexion, permettant de confirmer (ou, au contraire, d'infirmer) un choix, et pouvant parfois aboutir à une réorientation. Il peut également se constituer en étape de la réalisation du projet professionnel, précédant alors une reprise d'étude ou l'insertion dans le marché du travail⁸.

L'expérience du service civique aurait donc un impact sur le parcours professionnel et, de ce fait, sur le parcours de vie des volontaires, qu'il intervienne dans la définition du projet ou qu'il s'inscrive dans un parcours professionnel déjà défini.

⁵ Waserman S., « Service civique : un nouvel engagement pour la jeunesse », Fondation Jean Jaurès / Observatoire de l'action publique, *Note*, n° 9, 4 mars 2014.

⁶ Rizet S., CSA, « Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif », CPCA-CDVA, *Études et documents* n° 7, sept. 2009.

⁷ « L'impact du service civique sur les jeunes volontaires », étude qualitative, TNS Sofres, déc. 2009.

⁸ Becquet V., « Étude d'impact du service civil volontaire sur les jeunes volontaires », Unis-Cité, 2008-2009.

- La dimension personnelle

L'expérience du service civique relève de l'engagement, au sens du devenir adulte avec la prise de décisions conséquentes, au sens de l'investissement dans la vie sociale renvoyant au bénévolat, et, dans une moindre mesure, au sens idéologique, politique et militant⁹. Elle impacte donc les volontaires de façon personnelle, en tant qu'individus, et non seulement de façon professionnelle, en tant qu'usagers du dispositif dans une perspective d'insertion sur le marché du travail. Le sentiment d'utilité que cette expérience peut leur conférer, l'estime de soi qu'ils peuvent en retirer, la reconnaissance et le respect par la société qu'ils peuvent ressentir, sont autant de bénéfices personnels. Le service civique contribue ainsi à l'épanouissement personnel des volontaires, à la découverte de soi par la rencontre et la relation aux autres¹⁰. À travers le sentiment d'utilité ressenti, la capacité à participer à la vie citoyenne perçue, l'investissement associatif, et l'insertion dans la société dont cette expérience peut être garante¹¹, l'expérience du service civique participe également de la conscience citoyenne, ayant un impact sur les volontaires en tant que citoyens.

Cette étude se propose d'évaluer l'impact du service civique sur ces jeunes sous ces trois angles d'une part, et par le prisme de leurs caractéristiques sociodémographiques d'autre part, à savoir le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents et le niveau de diplôme.

Les femmes représentent 60 % des jeunes qui s'engagent dans un service civique. Leur rapport à l'éducation formelle diffère de celui des hommes, ainsi que leur projet professionnel¹². L'hypothèse d'un usage et d'un rapport au service civique sexuellement différenciés peut être émise, ainsi qu'un impact du dispositif différent parmi les volontaires masculins et féminins.

Comme l'origine sociale marque l'engagement en service volontaire européen, et dans le volontariat associatif plus généralement¹³, on peut supposer un engagement en service civique socialement marqué et donc un impact différent selon le milieu social d'origine.

Les diplômés des niveaux I, II et III (bac+2 à bac+8) sont fortement représentés parmi la population de volontaires, tandis que les jeunes pas ou peu diplômés font l'objet d'une attention particulière dans le contexte de fort chômage des moins de 25 ans et deviennent une population cible du dispositif. On peut faire l'hypothèse d'un usage différent du service civique, ainsi qu'un impact différent, selon le niveau de diplôme des volontaires.

⁹ Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, mai 2011.

¹⁰ Hedjerassi N., Razafindrazaka F., « SVE : mobilité et construction de soi », *Agora débats/jeunesses*, n° 50, 2008/4, pp. 44-54.

¹¹ « L'impact du service civique sur les jeunes volontaires, étude qualitative », TNS Sofres, déc. 2009

¹² Baudelot C., Establet R., *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Le Seuil, Paris, 1992.

¹³ Bouchaud N., « Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen, contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat », rapport d'étude, AFPEJA, sept. 2011.

METHODOLOGIE

Cette étude est une analyse secondaire des travaux initialement menés par TNS Sofres pour l'Agence du service civique en 2011-2012, comprenant deux phases d'enquête :

- Phase 1

Une première enquête a été réalisée du 21 septembre au 15 novembre 2011, auprès d'un échantillon de 795 volontaires, aléatoirement sélectionnés sur la base du fichier complet des **jeunes entrant dans le service civique au 30 septembre 2011**.

Une deuxième enquête a été réalisée du 25 octobre au 16 novembre 2011, auprès d'un échantillon de 593 anciens volontaires ayant achevé leur mission entre janvier et septembre 2011, aléatoirement sélectionnés sur la base du fichier complet des **volontaires ayant terminé leur mission de service civique au 30 septembre 2011**.

- Phase 2

Une troisième enquête a été réalisée du 24 avril au 3 octobre 2012, auprès de 912 **volontaires ayant achevé leur mission de service civique en 2012**, dont 309 avaient participé à la première phase des travaux d'enquête en tant que volontaires entrants.

Le service civique ayant été créé en 2010, ces enquêtes s'inscrivent dans un contexte de démarrage et de montée en charge progressive du dispositif.

Diffusé sur Internet avec invitation à y répondre par email, le questionnaire abordait la perception du service civique, l'après-service civique et la perception de l'avenir, les compétences professionnelles, la perception de la situation professionnelle, et la vie civique.

La passation du questionnaire en ligne connaît tout de même une limite méthodologique. Bien que la population à interroger soit captive, puisque recensée auprès de l'Agence du service civique, il est plus difficile d'obtenir la participation de certains individus à une enquête en ligne, notamment celle des moins diplômés.

Les travaux de TNS Sofres évaluaient principalement le service civique et son impact en comparant les jeunes volontaires et des jeunes représentatifs de la population française de 16-25 ans d'une part, et les volontaires entrants et les anciens volontaires sortis d'autre part.

Cette analyse secondaire a pour but d'analyser et de mesurer l'impact de l'expérience du service civique à partir des données produites par TNS Sofres. Il s'agit d'étudier trois populations :

- **des volontaires entrant dans le service civique** et débutant leur mission en 2011 ;
- **des anciens volontaires sortis du dispositif en 2011** ;
- **et des anciens volontaires sortis du dispositif en 2012**.

Ces trois bases de données ont été redressées sur les critères de sexe, d'âge et de niveau de diplôme, afin qu'elles soient représentatives de l'ensemble des volontaires et anciens volontaires inscrits dans les fichiers de l'Agence du service civique. Les résultats peuvent donc différer légèrement des chiffres présentés dans le rapport d'étude de TNS Sofres.

Portrait de la population de jeunes en service civique en 2011

Sexe	
Hommes	40 %
Femmes	60 %
Âge	
22-25 ans	51 %
19-21 ans	42 %
16-18 ans	8 %
Niveau de formation	
Niveau III, II, I (BTS, DUT, bac+3, bac+5, bac+8)	51 %
Niveau IV (baccalauréats)	36 %
Niveau V (brevet des collèges, CAP, BEP...)	13 %

Données TNS Sofres au 30/09/2011, communiquées par l'ASC

Ce portrait chiffré montre que la population de jeunes volontaires est majoritairement féminine, âgée de plus de 22 ans et souvent diplômée du supérieur.

Lorsque l'on s'intéresse aux caractéristiques sociodémographiques des jeunes volontaires ayant répondu à l'enquête, avant redressement, on remarque que les femmes, les plus âgées (22-25 ans) et les plus diplômées (niveau III, II et I) sont surreprésentées. Ces catégories étant déjà les plus représentées dans la population de jeunes inscrits en service civique, elles sont également les plus disposées à participer à l'enquête.

La construction de la variable « catégorie socioprofessionnelle d'origine »

Afin de définir l'origine sociale des volontaires, une variable a été créée pour les besoins de cette étude, prenant en compte la plus haute catégorie socioprofessionnelle (selon la classification de l'INSEE) parmi celle du père et celle de la mère. Cette nouvelle variable permet de prendre en compte au mieux le milieu social d'origine des volontaires, car leur catégorie socioprofessionnelle propre pose question compte tenu de leur instabilité professionnelle, du moins pour les volontaires déjà entrés sur le marché du travail.

Les catégories socioprofessionnelles d'origine des volontaires entrants et sortis en 2011 et celles des volontaires sortis en 2012 diffèrent légèrement, les modalités de réponse proposées dans les trois questionnaires n'étant pas identiques. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles proposée aux volontaires sortis en 2012 distingue les cadres d'entreprise, les cadres de la fonction et les professions libérales, et comporte une catégorie « n'a jamais travaillé », contrairement à celle proposée aux volontaires entrants et sortis en 2011, qui, elle, comprend les modalités de réponse « retraité ou préretraité », « en recherche d'emploi » et « sans profession ».

Les précautions méthodologiques

Les questionnaires comprennent peu de questions permettant de mesurer une évolution entre l'avant et l'après-service civique, ainsi évaluer l'impact du service civique peut s'avérer difficile dans certains domaines, notamment celui des compétences. Nous sommes donc amenés à rapprocher les résultats des populations entrantes et sorties pour formuler l'hypothèse d'un impact du service civique ou non.

La comparaison de résultats entre les trois populations enquêtées (entrante, sortie en 2011 et sortie en 2012) connaît toutefois des limites et oblige à en relativiser les conclusions. En effet, les caractéristiques sociodémographiques de ces trois populations – qui ne comprennent pas les mêmes jeunes – peuvent connaître des variations (population moins jeune ou plus féminine...) et donc influencer légèrement les résultats.

Les volontaires entrants et les anciens volontaires sortis en 2011 ayant été interrogés au même moment (septembre-novembre 2011), il est intéressant de rapprocher leurs déclarations, sans pour autant pouvoir conclure à un impact réellement mesuré du service civique.

Le rapprochement avec les déclarations des anciens volontaires sortis en 2012 nécessite une précaution supplémentaire. Construit lors de la seconde phase de l'étude de TNS Sofres, le questionnaire qui leur a été administré n'est pas identique à celui administré lors de la première phase. Des questions ont été ajoutées tandis que d'autres ont été supprimées, rendant impossible le rapprochement avec les résultats des deux autres populations interrogées, et des modalités de réponses varient, alors même que les questions sont formulées de façon identique dans les trois questionnaires. La construction des questionnaires (formulation des questions, modalités de réponse proposées...) limite donc fortement les possibilités d'analyse.

Les statistiques concernant le niveau de diplôme, bien que représentatives de la population recensée auprès de l'ASC et significatives, doivent être citées avec précaution en raison des effectifs interrogés. Malgré le redressement statistique, la population sortie en 2012 ne compte que seize anciens volontaires non diplômés et quarante-sept dont le diplôme le plus élevé est le brevet des collèges. Même constat parmi la population sortie en 2011, seuls douze anciens volontaires n'ont aucun diplôme, et onze sont diplômés du brevet des collèges uniquement.

Les précautions concernant les chiffres liés au niveau de diplôme s'appliquent également lorsque l'origine sociale est étudiée. En effet, les volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle (selon les modalités de réponses proposées dans les questionnaires) la plus élevée des parents est « agriculteur », « en recherche d'emploi », « sans profession » et « retraité ou préretraité », sont peu nombreux. La population sortie du service civique en 2011 connaît les plus faibles effectifs : huit anciens volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle d'origine est « agriculteur » ; autant dont au moins un des parents est « en recherche d'emploi » ; onze « sans profession » ; vingt-huit issus du milieu « ouvrier » et trente-deux du milieu « artisan, commerçant et chef d'entreprise ».

Il est impératif d'analyser prudemment les chiffres concernant les volontaires les moins diplômés et certaines catégories socioprofessionnelles, et bien qu'il soit possible de conclure sur les tendances se dégageant des résultats, les pourcentages ne doivent pas être cités sans tenir compte des faibles effectifs qu'ils représentent.

Seuls les résultats statistiquement significatifs sont présentés ci-après.

I. L'ACQUISITION ET LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES

Le service civique relève de l'éducation non formelle et peut être envisagé dans une approche par compétences. Il ne s'inscrit pas dans une approche en termes de performances objectivables, d'actes et de comportements observables et mesurables qui correspondent souvent à des attentes institutionnelles et formelles. Les compétences acquises et développées lors du service civique sont construites et identifiées par le volontaire lui-même en réfléchissant sur son expérience personnelle – soit dans le cadre de sa réponse à l'enquête qui l'y invitait, soit en les formalisant au terme de leur mission dans le cadre du tutorat – il s'agit donc de compétences spécifiques à l'individu et à son engagement dans ce dispositif¹⁴. Dans cette enquête, les compétences abordées dans les questionnaires relèvent à la fois du savoir-faire (utiliser les outils informatiques, rédiger un e-mail, un courrier ou un rapport...) et du savoir-être (travailler en équipe, être autonome, prendre la parole en réunion...).

Par l'acquisition ou le développement de compétences valorisables auprès des employeurs, le service civique contribue à la socialisation professionnelle des jeunes, et les volontaires en ont conscience¹⁵.

Parmi les volontaires sortis en 2012 ayant déclaré que le service civique les a aidés ou les aidera à trouver un emploi (60 %), 23 % l'expliquent par le fait qu'ils aient développé des compétences dans le cadre de leur mission, et 20 % parce qu'ils considèrent leur mission comme une première expérience à valoriser auprès des employeurs. En revanche, ils sont peu nombreux (3 %) à déclarer avoir été bien préparés à la recherche d'emploi durant leur service civique.

Les difficultés d'insertion professionnelle qu'ont pu rencontrer certains jeunes volontaires – plus d'un tiers ont connu au moins une période de recherche d'emploi avant de s'engager dans le dispositif – donnent de l'importance aux compétences que l'expérience du service civique peut mobiliser et qui font l'objet d'attentes exprimées.

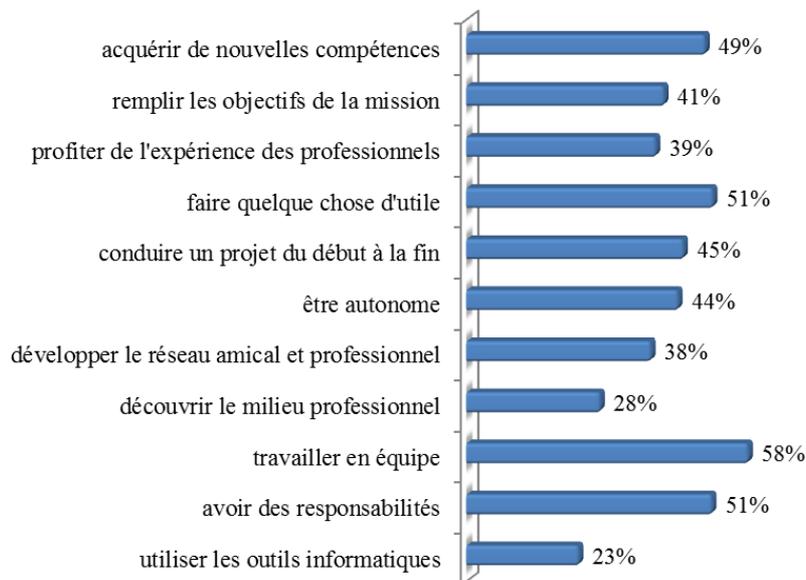
¹⁴ Cortesero R., « La notion de compétences : clarifier le concept, en mesurer les enjeux », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 12, février 2013.

¹⁵ Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « cahiers de l'action », n° 34, novembre 2011.

Figure 1. Les attentes des volontaires entrants



Figure 2. Les acquis des volontaires sortis en 2011

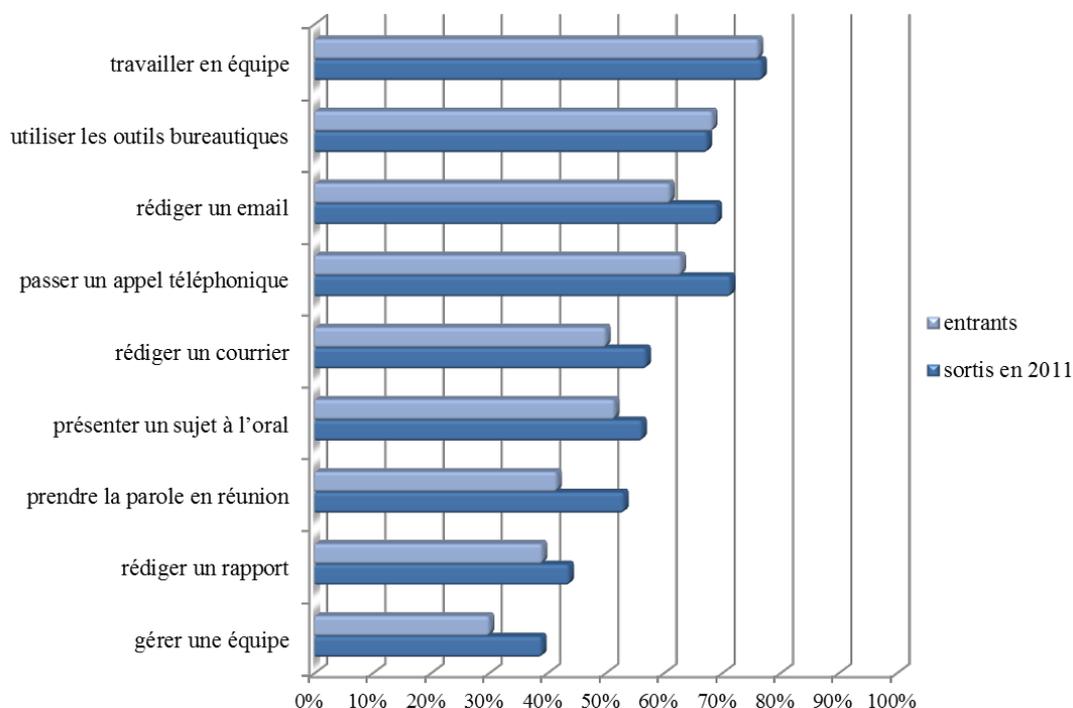


Il existe d'importants écarts entre les attentes déclarées par les volontaires en début de service civique et les acquis que déclarent les anciens volontaires, les unes étant plus élevées que les autres, notamment concernant les principales attentes. Les plus grandes disparités portent sur l'acquisition de compétences et la réalisation des objectifs de la mission, dont les acquis sont inférieurs de 26 points aux attentes. Au même moment, tandis que les trois quarts des volontaires entrants expriment leurs attentes concernant l'acquisition de nouvelles compétences, à peine la moitié des anciens volontaires déclarent en avoir acquis lors de leur mission.

Dans l'ensemble, les attentes des volontaires débutant leur service civique sont plus fortes que les acquis déclarés par les anciens volontaires. Seuls la prise en charge de responsabilités et le travail en équipe ont suscité moins d'attentes parmi les volontaires entrants que d'acquis constatés par les anciens volontaires. Le rapprochement entre ces deux populations ne permet pas de conclure sur le fait que les acquis à la sortie du service civique ne sont pas à la hauteur des attentes formulées à l'entrée, mais de dire qu'alors que les volontaires entrants attendent plus fortement de réaliser certains actes et d'adopter certains comportements, les anciens volontaires déclarent moins avoir mis en œuvre ces actes et comportements durant leur mission.

Nous abordons ensuite les compétences que peuvent maîtriser les volontaires et anciens volontaires en probable lien avec leur mission, « compétences qui peuvent être utiles dans le monde professionnel », telles que définies dans le questionnaire. La progression éventuelle de la maîtrise de certaines compétences et l'acquisition possible de nouvelles compétences suite à cette expérience est difficile à évaluer. Les questionnaires administrés ne comprennent aucune question permettant de mesurer une évolution des volontaires en termes de compétences entre l'avant et l'après-service civique. Nous mettrons donc en relation les résultats des volontaires entrants avec ceux des volontaires sortis, en gardant à l'esprit les précautions méthodologiques évoquées précédemment.

Figure 3. La maîtrise des compétences par les volontaires entrants et sortis en 2011



La grande majorité des répondants déclarent être à l'aise avec le travail en équipe, tant les volontaires en début de service civique (76 %) que les anciens volontaires sortis du dispositif (77 %). La maîtrise des outils bureautiques est également autant citée par les volontaires entrants que par les anciens

volontaires. Concernant les autres compétences citées, les anciens volontaires sont plus nombreux à déclarer bien les maîtriser que les volontaires entrants, un écart de 5 à 11 points selon les compétences. On constate donc que les savoir-faire et savoir-être proposés dans le questionnaire sont au moins autant, et généralement plus, maîtrisés par les anciens volontaires que les volontaires débutant leur mission. L'hypothèse d'un impact positif du service civique sur l'acquisition et le développement de ces compétences peut être formulée, mais ces variations de résultats d'une population à l'autre pourraient également être attribuées à d'autres facteurs (expérience professionnelle des volontaires, type de diplôme...).

Plus d'attentes et d'acquis déclarés par les femmes

Comme dans les dispositifs relevant de l'éducation formelle, l'école notamment, on peut faire l'hypothèse d'une différence dans les compétences acquises dans un cadre moins formel selon le sexe. D'une part, les femmes connaissent une meilleure réussite qui s'explique en partie par leur adaptation à la culture scolaire, en raison d'une socialisation différentielle entre filles et garçons dès le plus jeune âge¹⁶. D'autre part, pour remédier aux difficultés qu'elles connaissent sur le marché de l'emploi, les femmes se mobilisent activement pour leur réussite. L'accès restreint à certains secteurs d'activité et aux fonctions de direction, la précarité, le temps partiel subi et les différences de salaire avec les hommes sont autant de motivations pour gagner en compétences¹⁷.

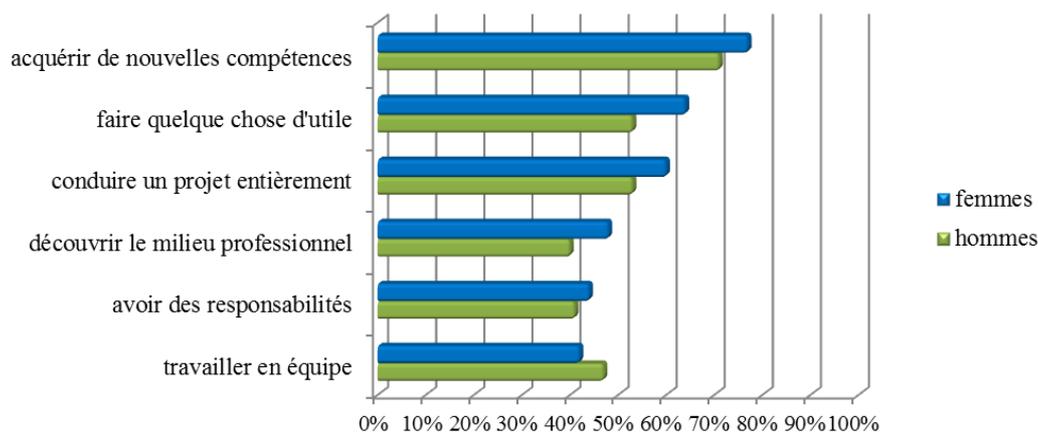
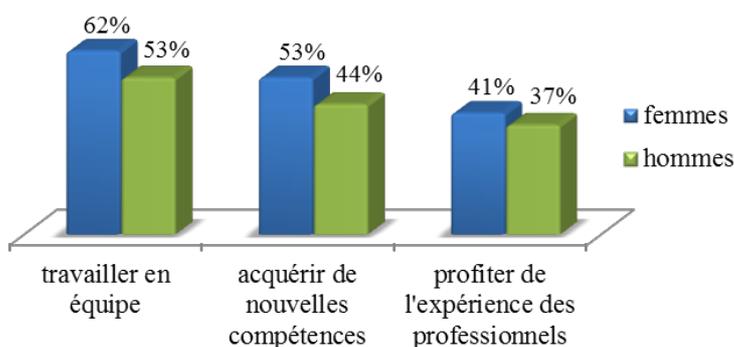
De plus, les femmes étant majoritaires dans certains secteurs comme l'éducation, l'action sociale, la santé et le domaine associatif¹⁸, il est probable que l'association ou la mission proposée dans le cadre du service civique soient plus en adéquation avec le diplôme ou le projet professionnel des volontaires féminines qu'avec celui des volontaires masculins. Elles accorderaient alors plus d'importance dans leur expérience à l'acquisition et au développement de compétences qui pourront leur être utiles dans leur parcours professionnel. Effectivement, les femmes envisagent plus le service civique comme « un moyen d'acquérir de l'expérience » que les hommes (73 % contre 61 %).

Parmi les volontaires débutant leur service civique, les femmes expriment plus d'attentes que les hommes concernant certains apports du service civique. Les différences les plus importantes concernent le sentiment de « faire quelque chose d'utile » (+11 pts) et la découverte du milieu professionnel (+8 pts), tandis que l'écart s'amointrit lorsque l'on aborde la prise en charge de responsabilités (+3 pts). Notons que l'acquisition de nouvelles compétences reste l'attente la plus exprimée, par les hommes comme les femmes. Le travail en équipe fait exception puisqu'il s'agit de la seule attente davantage déclarée par les hommes (47 % contre 42 % des femmes).

¹⁶ Baudelot C., Establet R., *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Le Seuil, Paris, 1992.

¹⁷ Meurs D., Ponthieux S., « Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes », *Économie et statistique*, n° 337, INSEE, 2000.

¹⁸ Cohen D., « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, Paris, 2008.

Figure 4. Les attentes des volontaires entrants selon le sexe**Figure 5. Les acquis des volontaires sortis en 2011 selon le sexe**

Parmi les anciens volontaires, quelques acquis lors de la mission sont significativement différenciés entre hommes et femmes. Les femmes déclarent avoir acquis de nouvelles compétences et profité de l'expérience des professionnels plus que les hommes. Et, alors qu'il s'agissait d'une attente plutôt déclarée par les hommes entrants, les femmes sorties déclarent plus avoir travaillé en équipe lors de leur mission.

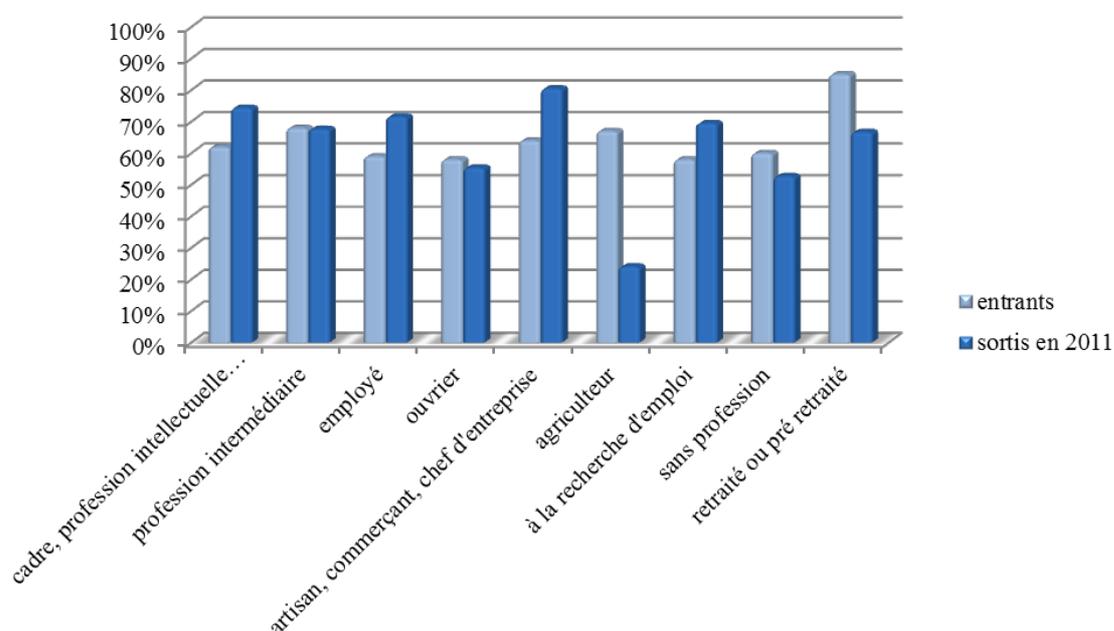
On observe que les femmes entrantes expriment plus d'attentes que les hommes, et les femmes sorties déclarent plus d'acquis concernant certaines compétences. Toutefois, l'impact du service civique sur l'acquisition et le développement de compétences selon le sexe des volontaires est difficile à observer, en raison de l'absence de question permettant de mesurer l'évolution évidemment, mais également des compétences, ou apports du service civique, qui ne sont pas toutes significativement liées à la variable « sexe » et limitent donc les résultats observables.

Quelques compétences socialement différenciées

Selon la catégorie socioprofessionnelle d'origine, les volontaires ont vécu différemment leur service civique. Parmi les volontaires sortis en 2012, ceux dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est « artisan, commerçant et chef d'entreprise », « profession intermédiaire de la fonction publique » ou « employé » se sont vu confier plus de responsabilités que l'ensemble des anciens volontaires (respectivement 54 %, 49 %, 47 % contre 44 % de l'ensemble). Inversement, le service civique des enfants d'ouvrier, agriculteur, profession intermédiaire administrative ou commerciale a moins été l'occasion d'avoir des responsabilités (respectivement 36 %, 37 % et 38 %). Selon leur capital social et culturel, ils peuvent acquérir et développer des compétences différentes.

Peu de compétences sont significativement liées à la catégorie socioprofessionnelle d'origine parmi les volontaires entrants et les volontaires sortis en 2011 à la fois. Le choix des variables présentées ci-après ne résulte donc pas d'une réflexion sur les indicateurs les plus pertinents, mais de leur disponibilité et recevabilité statistique. Deux compétences présentent des différences significatives selon la catégorie socioprofessionnelle des parents parmi les volontaires entrants et sortis : la rédaction d'un email professionnel et le travail en équipe.

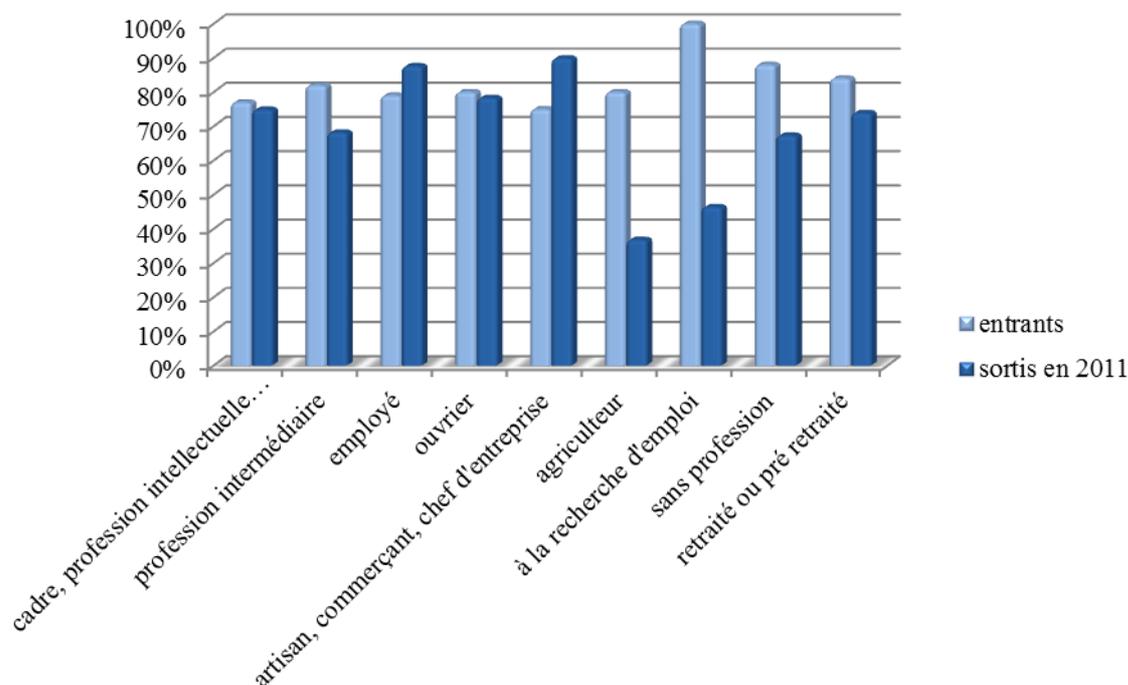
Figure 6. La maîtrise de la rédaction d'un email professionnel par les entrants et les sortis en 2011, selon l'origine sociale



Parmi les volontaires débutant leur service civique, les jeunes issus des catégories socioprofessionnelles « ouvrier », « en recherche d'emploi », « employé » ou « sans profession » maîtrisent un peu moins la rédaction d'un email dans le cadre professionnel que les autres volontaires. Et parmi les anciens volontaires, ce sont les jeunes dont les catégories socioprofessionnelles des parents sont « agriculteur », « ouvrier » ou « sans profession » qui maîtrisent moins cette compétence.

Les volontaires issus des catégories « cadre, profession intellectuelle supérieure et profession libérale » et « profession intermédiaire » maîtrisent plus la rédaction d'un e-mail professionnel que l'ensemble des volontaires, qu'ils entrent ou sortent du service civique.

Figure 7. La maîtrise du travail en équipe par les entrants et les sortis en 2011, selon l'origine sociale



Dans l'ensemble, près des trois quarts des volontaires déclarent être à l'aise avec le travail en équipe. La maîtrise de cette compétence par les volontaires entrants est peu marquée par la catégorie socioprofessionnelle des parents. Seuls les volontaires dont les parents sont en recherche d'emploi ou sans profession déclarent plus maîtriser le travail en équipe, mais rappelons que les effectifs de ces catégories sont très faibles.

Parmi les anciens volontaires, les jeunes dont les catégories socioprofessionnelles d'origine sont « agriculteur », « en recherche d'emploi », « sans profession » et « profession intermédiaire » déclarent moins maîtriser le travail en équipe que l'ensemble des anciens volontaires.

Il apparaît que les volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle d'origine est « ouvrier » ont eu moins de responsabilités durant leur mission et maîtrisent moins la rédaction d'un email professionnel. En revanche, ils maîtrisent autant le travail en équipe que les autres volontaires.

Les volontaires issus des catégories « agriculteur », « sans profession » et « en recherche d'emploi » maîtrisent globalement moins ces compétences. Mais ces taux sont à relativiser tant les effectifs de ces catégories sont faibles, notamment parmi les volontaires sortis du dispositif.

Enfin, les volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est « cadre, profession intellectuelle supérieure et profession libérale » déclarent légèrement plus que les autres volontaires maîtriser les compétences citées, parmi les entrants comme parmi les sortis.

Remarquons tout de même que les résultats concernant la maîtrise de ces compétences ne connaissent pas nécessairement de progression entre la population de volontaires entrants et la population d'anciens volontaires pour toutes les origines sociales, bien au contraire, le taux parmi les volontaires sortis est parfois plus bas que celui parmi les volontaires débutant leur service civique.

Les plus favorisés socialement et culturellement sont également les plus diplômés. Ainsi, derrière le facteur socioculturel se cache le facteur scolaire, souvent plus déterminant dans les questions d'insertion professionnelle et d'acquisition de compétences¹⁹.

¹⁹ Lopez A., Thomas G., « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles », in *Données sociales, La société française, édition 2006*, pp. 293-305.

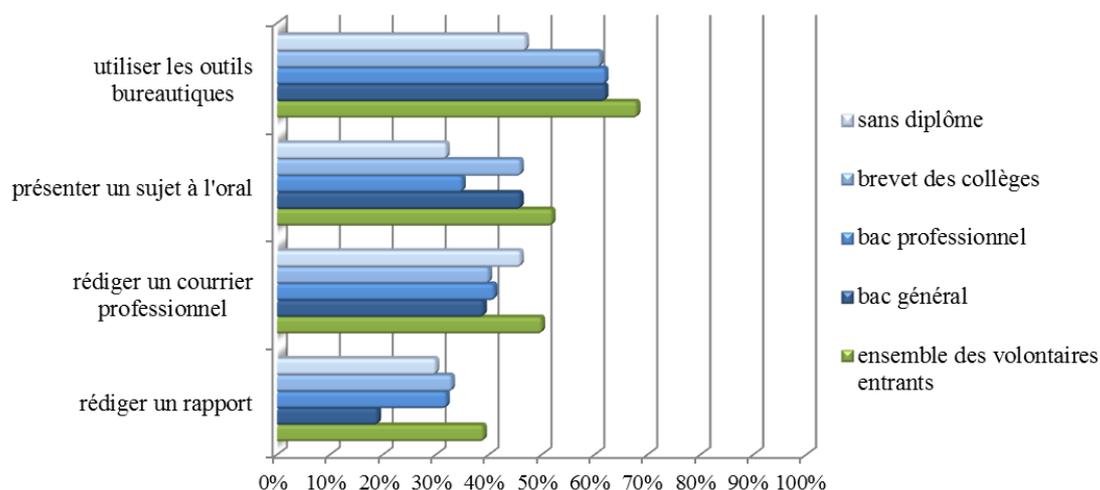
Moins de compétences maîtrisées par les non diplômés

Comme le capital social et culturel peut impacter l'acquisition et le développement de compétences au cours du service civique, le capital scolaire joue un rôle dans le processus de socialisation professionnelle. Les motivations, les intérêts et, surtout, les apports du volontariat associatif diffèrent selon le niveau de diplôme des volontaires.

Parmi les volontaires sortis du dispositif en 2011, les non diplômés déclarent particulièrement avoir fait quelque chose d'utile en réalisant leur service civique (57 % contre 51 % des anciens volontaires). En revanche, cette expérience a beaucoup moins été l'occasion pour eux, ainsi que pour les anciens volontaires titulaires d'un baccalauréat au maximum, d'être autonomes dans leur mission.

Il semble que plus les volontaires sont diplômés, plus ils retirent de cette expérience de nouvelles compétences à valoriser sur le marché du travail²⁰.

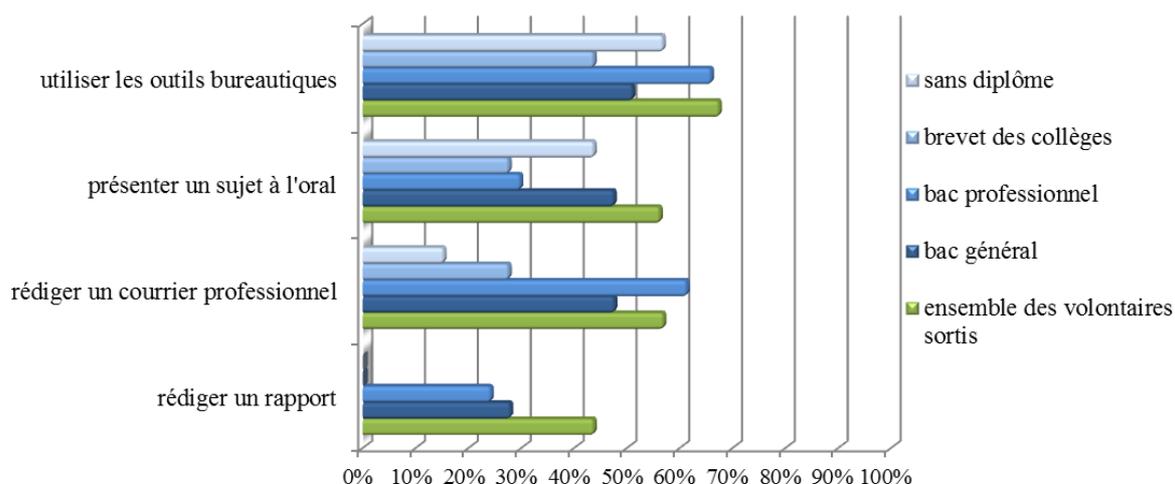
Figure 8. Les compétences maîtrisées selon le niveau de diplôme par les entrants



Les volontaires débutant leur service civique étant titulaires au maximum d'un baccalauréat maîtrisent moins ces compétences que l'ensemble des volontaires entrants. Les volontaires non diplômés maîtrisent moins les outils bureautiques (47 %), la présentation d'un sujet à l'oral (32 %) que les volontaires ayant au minimum un brevet des collèges (respectivement 61 % et 46 % des titulaires du brevet des collèges au maximum – 68 % et 52 % de l'ensemble des volontaires).

²⁰ Rizet S., CSA, « Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif », CPCA-CDVA, *Études et documents*, n° 7, sept. 2009.

Figure 9. Les compétences maîtrisées selon le niveau de diplôme par les sortis en 2011



Parmi les anciens volontaires, les non diplômés et les volontaires étant au maximum diplômés d'un baccalauréat déclarent moins maîtriser certaines compétences que l'ensemble des volontaires sortis du dispositif, notamment les compétences relevant de la rédaction (d'un courrier ou rapport), de la présentation orale et de l'utilisation d'outils informatiques. Des savoir-faire se rapprochant des compétences qui peuvent être acquises dans un cadre scolaire, particulièrement les aptitudes à l'écrit et à l'oral. Les titulaires d'un baccalauréat professionnel déclarent plus savoir rédiger un courrier professionnel et utiliser les outils bureautiques, probablement en raison de la dimension professionnalisante de leur formation initiale.

Lorsque les compétences sont significativement liées au niveau de diplôme, il apparaît que les volontaires entrants non diplômés et titulaires au maximum d'un baccalauréat maîtrisent moins ces compétences. Et les anciens volontaires non diplômés maîtrisent également moins certaines compétences, tandis que les diplômés du baccalauréat déclarent autant les maîtriser que l'ensemble des anciens volontaires.

SYNTHESE

Les compétences abordées sont globalement plus maîtrisées par les anciens volontaires que par les volontaires entrants. En revanche, les acquis lors du service civique déclarés par les anciens volontaires sont moins importants que les attentes des volontaires entrants. Des différences entre les volontaires apparaissent.

Tout d'abord, il existe des différences d'attentes et d'acquis selon le sexe. Parmi les volontaires entrants, les femmes expriment des attentes plus fortes, et parmi les anciens volontaires, elles déclarent plus avoir acquis certaines compétences que les hommes.

Ensuite, la maîtrise de certaines compétences est peu marquée socialement. Cependant, les volontaires et anciens volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est « cadre, profession intellectuelle supérieure et profession libérale » déclarent un peu plus les maîtriser, et les volontaires dont les catégories socioprofessionnelles des parents sont « ouvrier » et « agriculteur » semblent un peu moins maîtriser certaines de ces compétences.

Enfin, le niveau de diplôme semble important. Que ce soit à l'entrée du service civique ou à la sortie, les volontaires et anciens volontaires non diplômés ou ayant uniquement un brevet des collèges déclarent moins avoir acquis certaines compétences, notamment les compétences se rapprochant du domaine scolaire. Ils ont également moins été autonomes dans leur mission de service civique que les autres volontaires.

Si l'on peut dire qu'il existe des différences dans la maîtrise de certaines compétences selon le sexe, le niveau de diplôme, et plus faiblement selon l'origine sociale, il est difficile de conclure à une acquisition et un développement de ces compétences à la suite du service civique, en raison de la quasi absence d'indicateurs d'évolution dans les questionnaires et du manque de compétences acquises significativement liées aux caractéristiques sociodémographiques de la population.

II. LA DEFINITION ET LA REALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL

La jeunesse est désormais considérée comme un processus dynamique dans le parcours de vie de l'individu, fait d'allers et retours, de bifurcations et d'intrication de différentes situations (formation, emploi, études...), donnant lieu à des parcours individuels dans le sens de leur originalité et de leur singularité²¹. De plus, les jeunes composent désormais avec leurs ressources et les contraintes auxquelles ils se confrontent, ainsi qu'avec leurs représentations et les normes sociales existantes²². Ainsi, chacun construit son propre parcours, parfois réajusté en cours de réalisation. Et l'on voit se dessiner finalement autant de parcours que de volontaires ayant réalisé un service civique. Le dispositif est une offre nouvelle faite aux jeunes, assimilé ni à l'emploi, ni à la formation, et participe à la fois à cette diversification des parcours et à la définition du projet d'avenir des volontaires.

La durée du service civique lui permet d'occuper une place importante dans le parcours des jeunes volontaires, et de concourir à ce qui apparaît comme étant l'une de ses finalités : la construction du projet professionnel et de formation. Effectivement, pour 16 % des volontaires débutant leur mission et anciens volontaires sortis du dispositif en 2011, le service civique est avant tout « un moyen d'y voir plus clair sur ce qu'ils veulent faire plus tard », ainsi qu'un « moment de passage entre les études et le monde du travail » pour autant de volontaires. Cette expérience s'apparente ici à une prise de recul quant à la définition du projet professionnel d'une part, et se constitue en étape dans la réalisation du parcours professionnel d'autre part. Selon les volontaires sortis du dispositif en 2012, il serait l'expérience la plus utile pour définir son projet professionnel (49 %), devant la réalisation d'un stage (24 %).

La majorité des volontaires a une vision précise du projet professionnel ou de formation à l'issue de leur service civique (72 % des entrants et 78 % des sortis en 2011). Le service civique, abordé comme une période de réflexion, doit permettre aux volontaires de définir la suite de leur parcours : 57 % des anciens volontaires sortis du dispositif en 2011 et 69 % des volontaires sortis en 2012 déclarent avoir une idée plus précise de ce qu'ils souhaitent faire à l'avenir suite à leur service civique. Ce temps aide donc les volontaires à préciser leur projet.

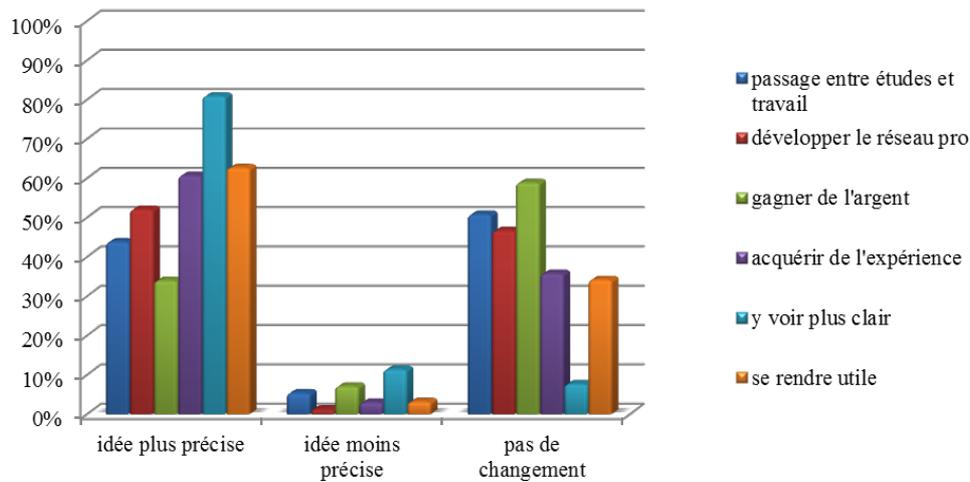
Pour ceux dont le projet professionnel était déjà défini, le service civique peut être un moyen de le consolider. 46 % des volontaires sortis en 2012 déclarent que le service civique a plutôt confirmé leur projet professionnel, tandis qu'il l'a remis en cause pour 21 %.

Ce rôle de précision du projet d'avenir que peut jouer le dispositif est lié aux raisons avancées par les volontaires pour s'y engager.

²¹ Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008

²² Becquet V. et Bidart C., « Introduction. Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », *Agora débats/jeunesses*, n° 65, 2013/3, pp. 51-60.

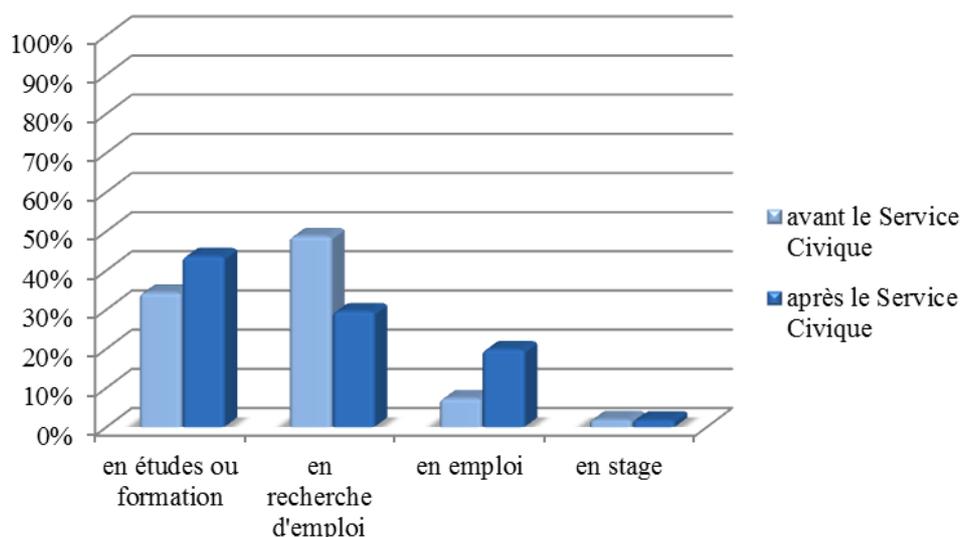
Figure 10. La précision du projet suite au service civique, parmi les volontaires sortis en 2011, selon les motivations à l'inscription



Les anciens volontaires s'étant engagés dans une mission de service civique afin d'« y voir plus clair sur ce [qu'ils veulent] faire plus tard » sont plus nombreux à avoir une idée effectivement plus précise de ce qu'ils veulent faire dans les mois ou années à venir suite au service civique (81 %).

Les anciens volontaires pour lesquels le service civique était avant tout un moyen de gagner de l'argent (soit 100 individus) ont moins une idée précise de ce qu'ils souhaitent faire à l'avenir (34 %). Ils sont également les anciens volontaires pour lesquels le service civique semble avoir eu le moins d'impact sur la précision de leurs projets d'avenir (59 %).

Le service civique impacte le parcours des volontaires en contribuant à le préciser ou à le confirmer notamment, il semble donc intéressant de constater l'évolution de leur situation suite à cette expérience.

Figure 11. L'évolution de la situation des volontaires sortis en 2011

Les anciens volontaires sortis du dispositif en 2011 sont plus en études ou formation et en emploi après le service civique, et moins en recherche d'un emploi.

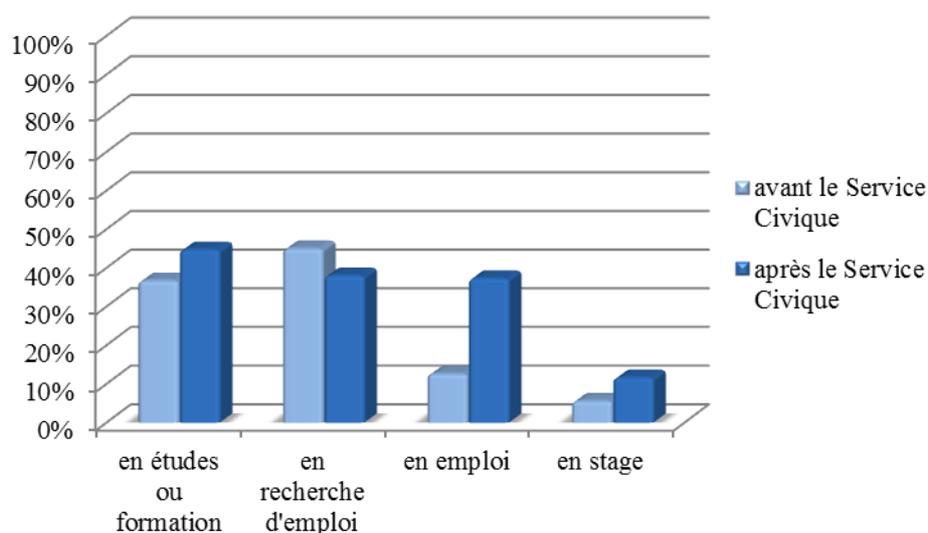
La reprise d'études semble marquer les mois suivant la fin de la mission puisqu'ils sont 44 % à suivre des études ou une formation alors qu'ils étaient 34 % avant leur mission. Les volontaires sont autant en stage qu'avant leur mission.

Le nombre de volontaires en recherche d'emploi chute, 30 % sont concernés au moment de l'enquête, ils étaient 49 % avant d'entrer en service civique²³. Et 20 % sont en emploi, ils n'étaient que 7 % avant de commencer leur mission. Toutefois, il est important de nuancer la situation des anciens volontaires en emploi au moment de l'enquête : il s'agit d'un emploi précaire (CDD, intérim...) pour 71 % d'entre eux, et 43 % travaillent à temps partiel. Les contrats temporaires sont effectivement plus fréquents parmi les jeunes salariés que les plus âgés, ils vont de pair avec le peu d'ancienneté sur le marché du travail. 33 % des 15-29 ans salariés du privé et d'entreprises publiques ont un contrat temporaire, contre 13 % de l'ensemble des salariés²⁴.

²³ Pour rappel, le taux de chômage des 15-24 ans est de 23,9 %, en France, en 2012 (source : enquête Emploi, INSEE).

²⁴ Minni C., Pommier P., « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *DARES Analyses*, n° 73, nov. 2013.

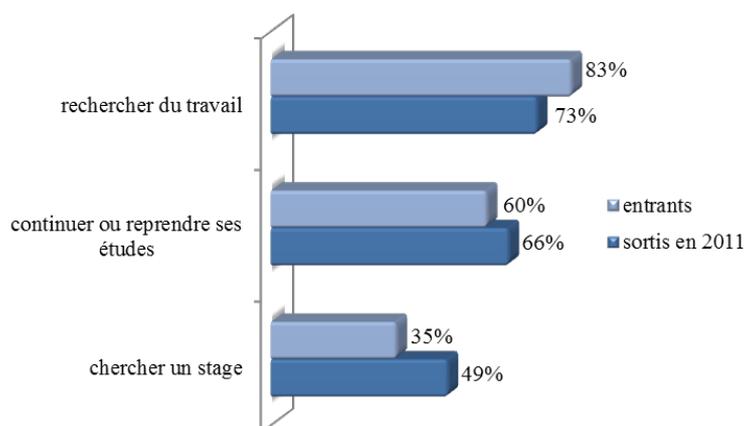
Figure 12. L'évolution de la situation des volontaires sortis en 2012



Le même constat peut être fait concernant l'évolution de la situation des volontaires sortis en 2012. Davantage de jeunes suivent des études ou une formation, travaillent ou réalisent un stage après le service civique qu'avant, tandis qu'ils sont moins nombreux à chercher un emploi, une formation ou un stage. La reprise d'études est également importante : 45 % des volontaires suivent des études ou une formation au moment de l'enquête, contre 37 % avant d'entrer en service civique. Le nombre de volontaires en emploi et en stage augmente (respectivement +24 pts et +6 pts), tandis que le nombre de volontaires en recherche d'emploi diminue (-7 pts).

Le pourcentage de jeunes en recherche au moment de l'enquête est moins élevé parmi les sortis en 2011 que parmi les sortis en 2012, alors qu'il était plus élevé avant le service civique. La durée depuis la sortie du service civique a peut-être un impact, les volontaires ayant terminé leur mission en 2011 ont été interrogés plus longtemps après leur sortie du dispositif que les volontaires sortis en 2012.

Le service civique, et plus particulièrement la mission réalisée, sont une aide réelle à la définition du projet professionnel, en permettant aux volontaires de découvrir un milieu professionnel ou un métier, et d'acquérir des compétences valorisables dans le domaine concerné. Ainsi, 49 % des volontaires sortis du dispositif en 2012 en emploi ou en stage ont un travail en rapport avec leur mission de service civique ; 62 % de ceux qui sont en recherche d'emploi mènent des recherches en rapport avec leur mission de service civique ; et 53 % de ceux qui sont en études se forment en rapport avec leur mission de service civique. Finalement, la moitié des anciens volontaires a une activité en corrélation à leur mission de service civique, qu'il s'agisse d'un emploi, de recherches ou d'études.

Figure 13. Les projets après le service civique

Plus de 80 % des volontaires entrant dans le service civique déclarent envisager de chercher du travail après leur mission, ils sont un peu moins nombreux parmi les volontaires sortis du dispositif. En revanche, les volontaires sortis envisagent plus de continuer ou reprendre leurs études, ou encore de chercher un stage, que les volontaires en début de service civique.

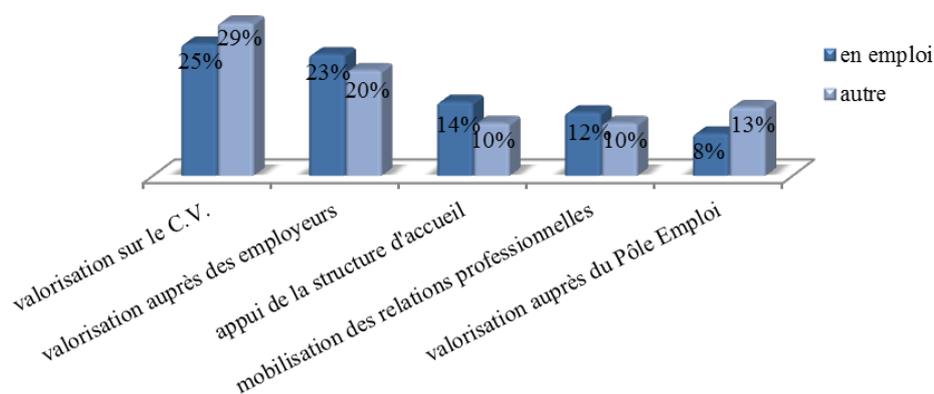
Les projets envisagés après le service civique sont liés à la précision du projet suite à cette expérience. Parmi les volontaires commençant leur service civique, ceux qui envisagent de chercher du travail à la sortie ont moins un projet professionnel, ou de formation, précis (70 % contre 81 % de ceux qui ne l'envisagent pas). Les volontaires envisageant de continuer ou reprendre leurs études ont une vision plus précise de leur projet d'avenir (75 % contre 68 % de ceux qui ne l'envisagent pas), et les volontaires envisageant de chercher un stage ont également une vision précise de leur projet (76 % contre 69 % de ceux qui ne l'envisagent pas).

La valorisation du service civique dans la recherche d'emploi

Parmi les volontaires sortis en 2012 ayant un emploi, ayant été en recherche d'emploi ou recherchant un emploi au moment de l'enquête, 55 % déclarent avoir valorisé leur mission de service civique sur leur curriculum vitae, 44 % l'ont valorisée auprès des employeurs, et 22 % l'ont valorisée auprès des conseillers du Pôle emploi. 25 % déclarent avoir obtenu l'appui de la structure dans laquelle ils ont réalisé leur mission, et 22 % ont mobilisé les relations professionnelles créées lors de leur service civique.

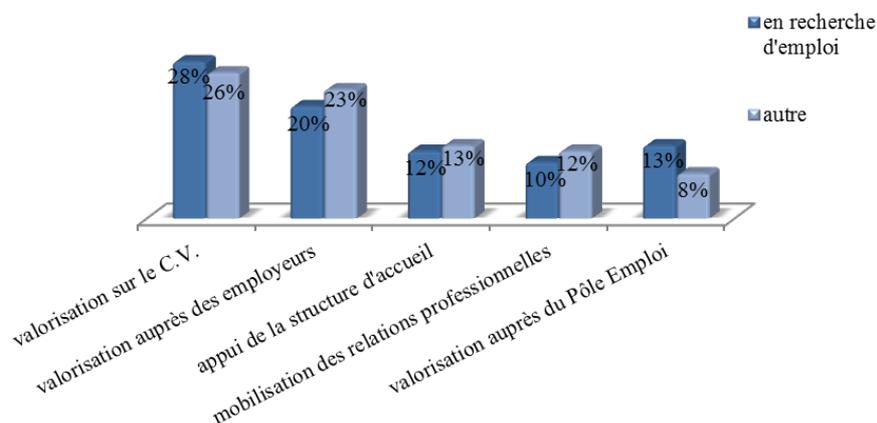
Lorsque l'on s'intéresse aux façons prioritaires de valoriser leur expérience durant la recherche d'emploi, on remarque qu'elles varient selon la situation actuelle des volontaires et leur rapport avec leur mission de service civique.

Figure 14. La valorisation du service civique lors de la recherche d'emploi parmi les sortis en 2012 en emploi



Les volontaires sortis du service civique en 2012 étant en emploi au moment de l'enquête ont plus valorisé leur expérience auprès des employeurs, bénéficié de l'appui de la structure dans laquelle ils ont réalisé leur mission et mobilisé les relations professionnelles développées lors de leur service civique, en premier lieu, au cours de leur recherche d'emploi. À l'inverse, ils ont moins valorisé leur service civique en priorité sur leur CV et auprès des conseillers du Pôle emploi que les autres anciens volontaires (toujours en recherche, s'étant orientés vers un stage, une formation ou une reprise d'études).

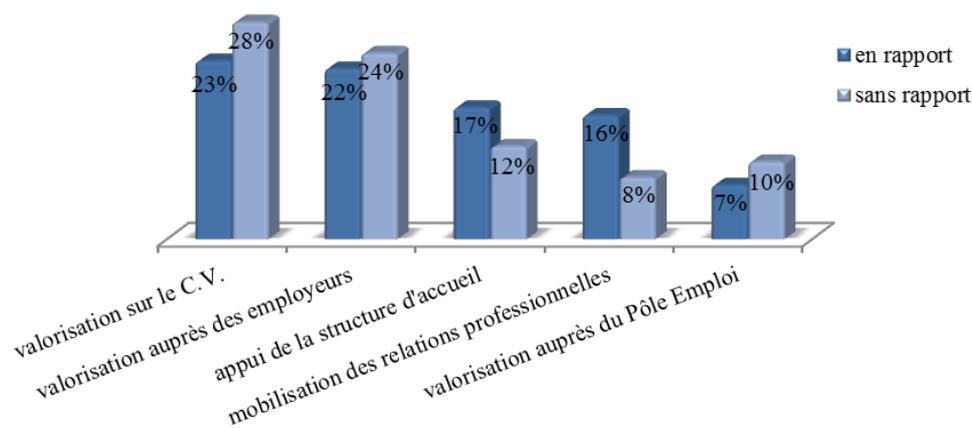
Figure 15. La valorisation du service civique lors de la recherche d'emploi parmi les sortis en 2012 en recherche d'emploi



Les volontaires sortis du dispositif en 2012 étant en recherche d'emploi au moment de l'enquête, valorisent plus leur service civique sur leur CV et auprès des conseillers du Pôle emploi, en premier lieu, que les autres (étant en emploi, en stage, en études ou en formation). En revanche, ils le valorisent moins auprès des employeurs, bénéficient moins de l'appui de leur structure d'accueil et mobilisent moins leurs relations professionnelles prioritairement dans leur recherche.

Les modes de valorisation prioritaires du service civique des anciens volontaires en emploi au moment de l'enquête et ceux des anciens volontaires en recherche d'emploi diffèrent totalement.

Figure 16. La valorisation du service civique lors de la recherche d'emploi parmi les sortis en 2012 en emploi, selon l'adéquation entre l'emploi occupé et la mission réalisée



Les volontaires sortis en 2012 ayant un emploi en rapport avec leur mission de service civique ont plus bénéficié de l'appui de la structure dans laquelle ils ont réalisé leur mission et plus mobilisé les relations professionnelles créées lors de cette mission en premier lieu, tandis que les anciens volontaires ayant un emploi sans rapport avec leur mission de service civique ont plus valorisé leur expérience sur leur CV, auprès des employeurs et des conseillers de Pôle emploi.

L'occupation d'un emploi en adéquation avec la mission réalisée lors du service civique est fortement liée au soutien de la structure d'accueil et aux relations professionnelles.

La façon dont est valorisé le service civique durant la recherche est liée à la perception qu'ont les volontaires du dispositif comme aide à trouver un emploi ou non. Les volontaires sortis en 2012 ne considérant pas cette expérience comme une aide pour trouver un emploi l'ont plus mis en valeur sur leur CV et auprès des conseillers du Pôle emploi.

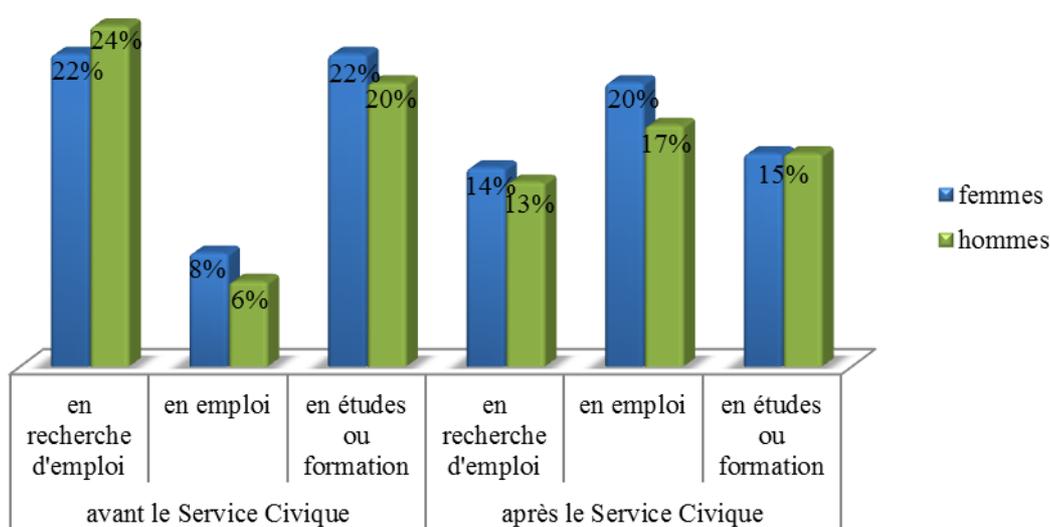
Le projet des femmes, précisé et confirmé par le service civique

Les femmes étant surreprésentées dans la population de jeunes volontaires, les attentes qu'elles expriment vis-à-vis du service civique et les apports qu'elles en retirent étant différents de ceux déclarés par les hommes, on peut émettre l'hypothèse d'un impact différent du dispositif sur la définition du projet professionnel et de formation et sur l'évolution des situations rencontrées selon le sexe.

Le service civique participe légèrement plus à la définition du projet professionnel des femmes que celui des hommes. 72 % des femmes volontaires sorties du service civique en 2012 ont une idée plus précise de ce qu'elles souhaitent faire à l'avenir, contre 63 % des volontaires masculins. Par ailleurs, l'expérience du service civique a confirmé le projet professionnel de 51 % des femmes et de seulement 39 % des hommes. Les hommes sont effectivement plus nombreux à déclarer que leur projet professionnel a été remis en cause (23 % contre 20 % des femmes), également que cette expérience n'a pas modifié leur projet (39 % contre 30 % des femmes).

Toutefois, les situations rencontrées par les hommes et les femmes suite au service civique ne semblent pas totalement différentes.

Figure 17. L'évolution des situations des sortis en 2012 selon le sexe



Les femmes étaient plus en activité (études, formation ou emploi) et moins en recherche d'emploi avant le service civique que les hommes. Après le service civique, elles sont toujours plus en emploi, mais autant en études et désormais plus en recherche d'emploi que les hommes. Cependant, ces différences sont infimes puisque les écarts entre hommes et femmes varient de 1 à 3 points seulement.

Les différences existantes selon le sexe sur la précision et la confirmation du projet d'avenir peuvent être expliquées par la possible adéquation entre la mission de service civique et le projet professionnel envisagé.

Cette expérience apportera plus de précision et confirmera davantage un projet s'il est en rapport avec la mission réalisée lors du service civique. Le projet des femmes pourrait alors être le plus bénéficiaire du dispositif en termes de précision et confirmation. En effet, les femmes sont généralement plus présentes dans les associations en tant que salariées plutôt que bénévoles²⁵ et sont globalement majoritaires dans les secteurs tels que l'éducation, l'action sociale et la santé notamment²⁶. Il est donc plus probable que le projet professionnel ou de formation des volontaires féminines soit, au mieux, lié à leur mission, sinon, lié au secteur associatif. Aucune donnée significative ne nous permet malheureusement d'explorer cette possible correspondance entre le projet d'avenir et la mission de service civique.

Des évolutions différentes selon l'origine sociale

Si la définition du parcours professionnel ou de formation n'est pas significativement corrélée à la catégorie socioprofessionnelle d'origine des volontaires, l'évolution de leur situation suite au service civique l'est. On observe donc des différences d'insertion professionnelle et de reprise d'études ou de formation parmi les anciens volontaires selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents.

Figure 18. L'évolution des situations des sortis en 2011 selon l'origine sociale

	avant			après		
	en recherche d'emploi, de stage ou de formation	en études ou formation	en emploi	en recherche d'emploi, de stage ou de formation	en études ou formation	en emploi
cadre, profession intellectuelle supérieure et profession libérale	42%	41%	6%	28%	46%	20%
profession intermédiaire	51%	30%	13%	31%	39%	24%
employé	53%	32%	6%	26%	49%	18%
ouvrier	46%	27%	3%	38%	51%	11%
artisan, commerçant et chef d'entreprise	57%	23%	9%	32%	37%	22%
population totale	49%	34%	7%	30%	44%	20%

En raison de faibles effectifs, nous ne tiendrons pas compte des catégories « agriculteur », « sans profession » et « en recherche d'emploi » proposées dans le questionnaire administré aux volontaires.

²⁵ Flahault E., Guardiola A., « Genre et associations en Europe : le pouvoir en question », *Informations sociales*, 2009/1 n° 151, pp. 128-136.

²⁶ Cohen D., « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, 2008.

Les anciens volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est « cadre » semblent être les plus favorisés, rencontrant moins de situations de recherche d'emploi, de stage ou de formation que les autres volontaires, avant comme après le service civique. Le taux de jeunes suivant des études ou une formation parmi les enfants de cadres connaît la plus faible progression (+ 5pts), mais ils restent plus étudiants que l'ensemble des anciens volontaires.

L'impact du service civique apparaît plus important sur les parcours des anciens volontaires issus des catégories socioprofessionnelles « employé », « ouvrier » et « artisan, commerçant ».

Le taux de recherche d'emploi/stage/formation des enfants d'employés connaît le plus fort recul (-27 pts), alors qu'ils étaient plus concernés que les autres volontaires avant le service civique, ils le sont moins après. La reprise d'études témoigne plus encore de l'impact du dispositif sur ces parcours. Les anciens volontaires dont les catégories socioprofessionnelles d'origine sont « employé », « ouvrier » et « artisan, commerçant » connaissent les plus fortes croissances du taux de jeunes suivant des études ou une formation (respectivement +17 pts, +24 pts et +14 pts) après leur mission. Le service civique semble particulièrement avoir impacté leur parcours en l'orientant vers la reprise d'études ou de formation.

Les anciens volontaires enfants d'employés et d'ouvriers sont également ceux qui semblent le moins accéder à l'emploi. Bien que l'emploi ait augmenté de 12 points pour la catégorie « employé » et de 8 points pour la catégorie « ouvrier », ces anciens volontaires restent moins en emploi que les autres volontaires.

Ces différences de parcours d'entrée dans la vie active selon l'origine sociale des volontaires s'expliquent en grande partie par le niveau de diplôme qu'elles recouvrent. Les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées sont souvent les moins diplômées, les enfants d'ouvrier étant moins nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur que les enfants de cadres par exemple (respectivement 31 % contre 61 %) ²⁷. Le niveau de diplôme apparaît donc être un facteur bien plus déterminant de l'impact du service civique sur le parcours professionnel des anciens volontaires.

²⁷ Labadie F. (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, La Documentation française/INJEP, 2012.

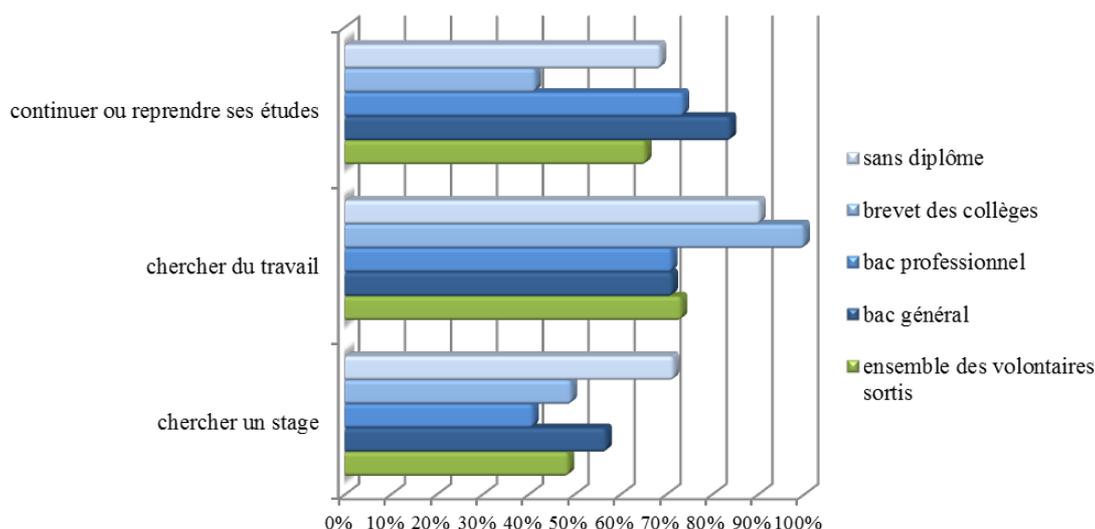
L'accès à l'emploi des non diplômés reste plus difficile

Le service civique ne joue pas le même rôle dans le parcours des volontaires au capital scolaire le plus faible et celui des volontaires ayant un niveau de diplôme post-bac. Parmi les anciens volontaires sortis du dispositif en 2011, les non diplômés ne le considèrent pas comme un passage entre les études et le travail (0 %), tandis que 16 % des anciens volontaires ayant un bac général et 17 % de l'ensemble des volontaires sortis le définissent ainsi.

Concernant le projet professionnel ou de formation, le service civique a confirmé celui de 46 % des volontaires sortis du dispositif en 2012. Mais ils ne sont que 20 % parmi les non diplômés et 36 % parmi les titulaires du brevet des collèges à faire cette déclaration (contre 43 % des bacheliers du professionnel et 53 % des bacheliers de filières générales). Notons qu'aucun élément ne nous permet de savoir si ces anciens volontaires avaient un réel projet professionnel à confirmer.

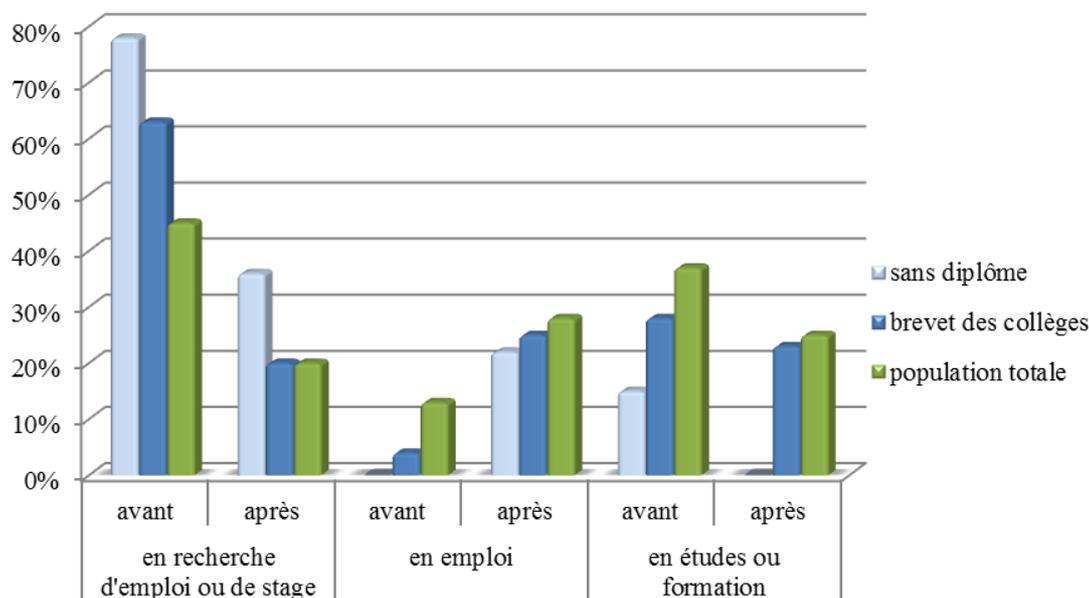
Comme la définition et la précision du projet d'avenir, les projets envisagés par les anciens volontaires après la fin de leur service civique sont liés à leur niveau de diplôme.

Figure 19. Les projets à venir des sortis en 2011 selon le niveau de diplôme



Parmi les anciens volontaires sortis du service civique en 2011, les non diplômés ont beaucoup plus l'intention de chercher du travail (90 %) et de chercher un stage (72 %) dans les mois à venir que l'ensemble des anciens volontaires (respectivement 73 % et 49 %). Et ils envisagent moins de reprendre des études que les anciens volontaires titulaires d'un baccalauréat, que celui-ci soit général ou professionnel.

Figure 20. L'évolution des situations des sortis en 2012 selon le niveau de diplôme



Parmi les anciens volontaires sortis en 2012, les non diplômés sont plus en emploi au moment de l'enquête qu'à leur entrée dans le service civique (22 % contre 0 % avant), mais ils le sont toujours moins que l'ensemble des anciens volontaires (28 % contre 13% avant). Ils sont également moins en recherche d'emploi après leur service civique qu'avant (36 % contre 78 % avant), mais ils connaissent toujours plus cette situation que l'ensemble des anciens volontaires (20 % contre 45 % avant)²⁸. Aucun ne suit d'études ou de formation au moment de l'enquête, alors que c'était le cas de quelques-uns d'entre eux avant leur mission (rappelons qu'il s'agit de faibles effectifs). Généralement, ils étaient et restent moins concernés par les études et la formation que l'ensemble des anciens volontaires. L'expérience du service civique a donc un impact sur l'accès à l'emploi des anciens volontaires non diplômés, mais ceux-ci restent cependant moins favorisés que les anciens volontaires diplômés.

Il est important de préciser que, quelques mois après la fin de leur service civique, 36 % des non diplômés et 20 % des diplômés du brevet des collèges uniquement déclarent n'avoir aucune activité (contre 16 % de l'ensemble des anciens volontaires). Nous ne disposons malheureusement pas de leur taux d'inactivité avant d'entrer dans le dispositif, qui nous aurait permis de constater une évolution, ou non, de ce statut suite au service civique. Cette donnée nous éclaire toutefois sur le relativement faible accès à l'emploi des anciens volontaires non diplômés.

Le niveau de formation initiale d'un jeune ayant peu d'expérience professionnelle reste un facteur prépondérant dans l'accès à l'emploi²⁹.

²⁸ Alors que le taux de chômage des 15-24 ans est de 23,9 %, il est de 46,9 % chez les jeunes non diplômés et diplômés du brevet des collèges uniquement, en France, en 2012 (source : enquête Emploi, INSEE).

²⁹ Lopez A. et Thomas G., « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles », in *Données sociales, La société française, édition 2006*, p. 293-305.

SYNTHESE

Le service civique clarifie le projet professionnel des volontaires en le précisant et en le confirmant. La situation des anciens volontaires évolue suite à cette expérience. Ils sont moins en recherche d'emploi, et plus en emploi, en études ou en formation qu'avant d'entrer dans le dispositif. Les situations d'emploi sont cependant souvent précaires. Le service civique est une aide pour trouver un emploi, particulièrement lorsqu'il est valorisé auprès des employeurs, que le volontaire bénéficie du soutien de la structure dans laquelle il a réalisé sa mission et qu'il mobilise ses relations professionnelles lors de sa recherche d'emploi.

Cet impact positif du service civique sur l'accès à l'emploi et la reprise d'études est à nuancer selon le sexe, la catégorie socioprofessionnelle des parents et le niveau de diplôme des anciens volontaires.

Alors que les situations rencontrées par les hommes et les femmes, avant comme après le service civique, diffèrent peu, les femmes sont plus nombreuses à déclarer que cette expérience a précisé et confirmé leur projet professionnel ou de formation.

L'accès à l'emploi reste plus difficile pour les anciens volontaires dont les catégories socioprofessionnelles d'origine sont « employé » et « ouvrier », moins en emploi que les autres volontaires, avant comme après le service civique. En revanche le dispositif semble influencer particulièrement la reprise d'études des volontaires issus des catégories « employé », « ouvrier » et « artisan, commerçant », plus en études que les autres volontaires après le service civique, alors qu'ils l'étaient moins auparavant.

Mais, derrière ces différences de catégories socioprofessionnelles d'origine, les différences liées au niveau de diplôme apparaissent plus prégnantes. Les anciens volontaires non diplômés déclarent moins avoir un projet d'avenir confirmé par le service civique, et connaissent moins de situations de reprise d'études et d'emploi que les autres volontaires, avant comme après leur sortie du dispositif. Pourtant, le taux de recherche d'emploi des non diplômés a chuté suite à cette expérience et le taux d'emploi a progressé. Les inégalités d'accès à l'emploi se réduisent mais sont toujours présentes.

III. LA DIMENSION PERSONNELLE

Le service civique recouvre deux dimensions de l'engagement : l'engagement dans la vie sociale, en tant que citoyen, d'une part, et l'engagement dans la vie adulte, en tant qu'individu, d'autre part³⁰. Un fort sentiment d'avoir été utile à la société et une envie de s'engager dans la société de la part des jeunes après une expérience de volontariat ont été démontrés³¹. La troisième dimension de l'engagement, renvoyant à l'idéologique et au militantisme, un engagement plus politique donc, semble absente du service civique³². La dimension personnelle de l'impact du service civique sur les volontaires est ici abordée sous deux angles, celui de l'engagement citoyen et celui de l'épanouissement personnel.

Il est important de préciser que nous disposons de très peu d'indicateurs permettant de mesurer une évolution des pratiques ou des représentations suite au service civique, tant sur l'engagement citoyen que sur l'épanouissement personnel. Nous aurons donc recours au rapprochement des résultats des enquêtes menées auprès des volontaires entrants et des volontaires sortis en 2011 pour permettre d'émettre des hypothèses sur l'impact du service civique, en tenant compte des précautions méthodologiques précédemment exposées.

L'engagement citoyen

Le service civique ne contribue pas seulement au processus de socialisation professionnelle des volontaires et à la définition de leur projet professionnel, il participe également à la socialisation politique des volontaires, dans le sens où il permet l'acquisition de compétences politiques (intérêt, compréhension des enjeux, suivi de l'actualité...) et l'apprentissage du métier de citoyen³³. Si les orientations idéologiques sont principalement conditionnées par la famille, les pairs peuvent influencer les comportements citoyens, la participation associative et la participation politique³⁴. Le service civique permettrait d'enrichir le « capital citoyen » (inscription sur listes électorales, vote, bénévolat...)³⁵.

L'intérêt accordé à l'actualité et à la politique témoigne de cette socialisation. Plus de 90 % des volontaires déclarent s'intéresser à l'actualité (92 % des entrants et 94 % des sortis) et plus de la moitié

³⁰ Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, INJEP, mai 2011.

³¹ Rizet S., CSA, « Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif », CPCA-CDVA, *Études et documents*, n° 7, sept. 2009.

³² Becquet V., « Étude d'impact du service civil volontaire sur les jeunes volontaires », Unis-Cité, 2008-2009.

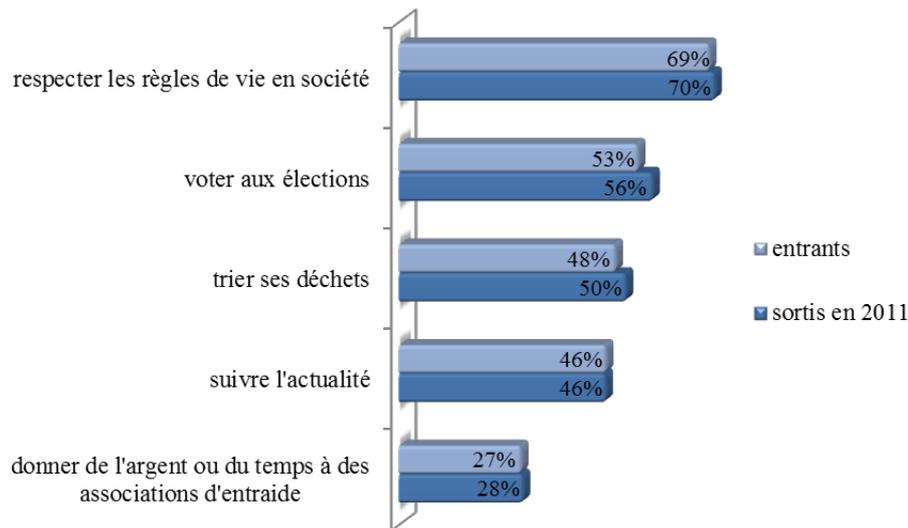
³³ Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « cahiers de l'action », n° 34, nov. 2011.

³⁴ Muxel A., *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010

³⁵ Becquet V., 2008-2009, *op. cit.*

des volontaires à la politique (58 % des entrants et 69 % des sortis). Les anciens volontaires déclarent porter plus d'intérêt à l'actualité et la politique que les volontaires débutant leur service civique.

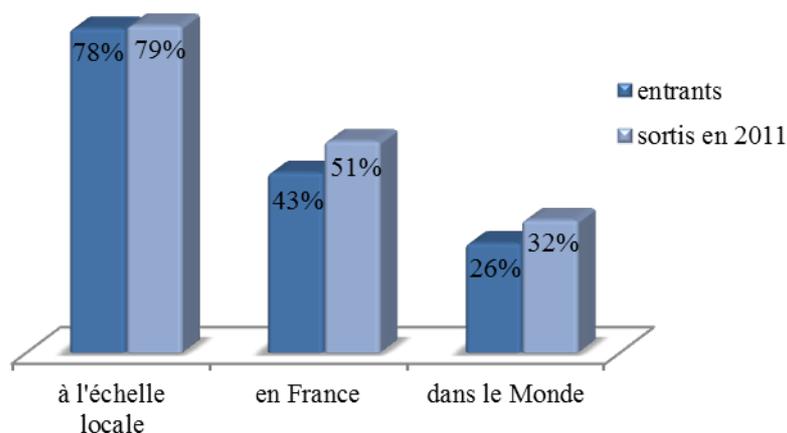
Figure 21. Les valeurs très importantes pour les volontaires



Peu de différences apparaissent entre les volontaires entrants et les volontaires sortis du service civique. Le respect des règles de vie en société, le vote, et le service rendu à ses proches restent les valeurs les plus importantes pour les volontaires comme pour les anciens volontaires. Toutefois, les anciens volontaires sortis déclarent accorder légèrement plus d'importance aux valeurs proposées que les volontaires entrant dans le dispositif.

Le vote augmente avec l'insertion sociale et professionnelle, ainsi qu'avec la familiarisation à la vie politique³⁶. Il s'agit d'un devoir important pour 80 % des volontaires entrant dans le service civique et 83 % des anciens volontaires sortis du dispositif en 2011. Sans doute, l'engagement en service civique signifie-t-il déjà une certaine sensibilisation à la participation politique et à certaines valeurs.

³⁶ Braconnier C., Dormagen J-Y., *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

Figure 22. Le sentiment des volontaires de contribuer au changement à différentes échelles

Plus l'échelle grandit, moins le sentiment de pouvoir participer au changement est important. Les volontaires semblent penser que leur pouvoir d'agir est limité à la sphère proche. Le sentiment de contribuer au changement à l'échelle locale est égal selon que les volontaires entrent ou sortent du service civique, tandis que le sentiment de contribuer au changement à l'échelle nationale et internationale est plus élevé parmi les anciens volontaires que parmi les volontaires débutants. On retrouve ici une forme d'engagement matérialisée par une action concrète, ciblée et ancrée dans une réalité, dont l'efficacité est perceptible. Les actions à l'échelle nationale ou internationale ne peuvent permettre d'en constater directement l'efficacité³⁷.

Pour 57 % des volontaires sortis du service civique, les individus sont « les mieux à même de faire bouger les choses dans la société ». Il s'agit du rôle des associations pour 21 %, et de celui des élus pour 16 %. Les volontaires semblent développer une logique de « soft engagement³⁸ », un engagement par l'exemple, qui s'inscrit dans un contexte quotidien et local.

Le service civique a un impact sur l'engagement associatif des volontaires. Parmi les volontaires sortis du service civique, 56 % participaient à une association (dont 36 % en tant que membre actif) avant leur mission. Après leur service civique, ils sont 61 % à participer à une association (dont 44 % en tant que membre actif).

Après leur expérience du service civique, les anciens volontaires s'engagent un peu moins dans des associations sportives ou culturelles (31 % contre 35 % auparavant) et étudiantes (10 % contre 14 %), et se tournent plus vers les associations d'action internationale (12 % contre 9 %). L'engagement dans les associations solidaires est stable et constitue un quart des associations concernées par cet engagement des volontaires.

³⁷ Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « cahiers de l'action », n° 34, nov. 2011.

³⁸ « Les jeunes, la société et l'engagement », Observatoire Libération-Animafac, ViaVoice, fév. 2013.

L'épanouissement personnel

La rencontre de l'autre, ainsi que la relation, apparaissent importantes dans l'expérience du volontariat, elles participent de la construction de soi, plus encore lorsque le volontariat est associé à l'expérience de la mobilité³⁹. L'expérience du service civique a un impact sur la dimension personnelle des volontaires, et est source d'épanouissement pour certains d'entre eux. 13 % des volontaires sortis du dispositif en 2012 déclarant que le service civique aide à trouver un emploi (60 % de la population totale) l'expliquent par la confiance en soi que leur a apporté cette expérience.

L'épanouissement personnel passe aussi par la relation à autrui. Si le sentiment d'être utile aux autres et à la société est relativement stable que ce soit le commencement ou la sortie du service civique (autour de 90 %), la confiance accordée aux autres varie nettement. 43 % des volontaires sortis en 2012 et 45 % des volontaires sortis en 2011 pensent qu'il est possible de faire confiance à la plupart des gens, tandis qu'ils sont 32 % parmi les volontaires débutant leur service civique.

Le service civique est également l'occasion pour bon nombre de volontaires de développer leurs relations sociales. Parmi les volontaires sortis du service civique en 2011, 82 % ont entretenu des relations amicales avec au moins un volontaire (dont 71 % avec plusieurs volontaires). 67 % d'entre eux ont gardé un contact régulier avec ces amis après la fin de leur mission.

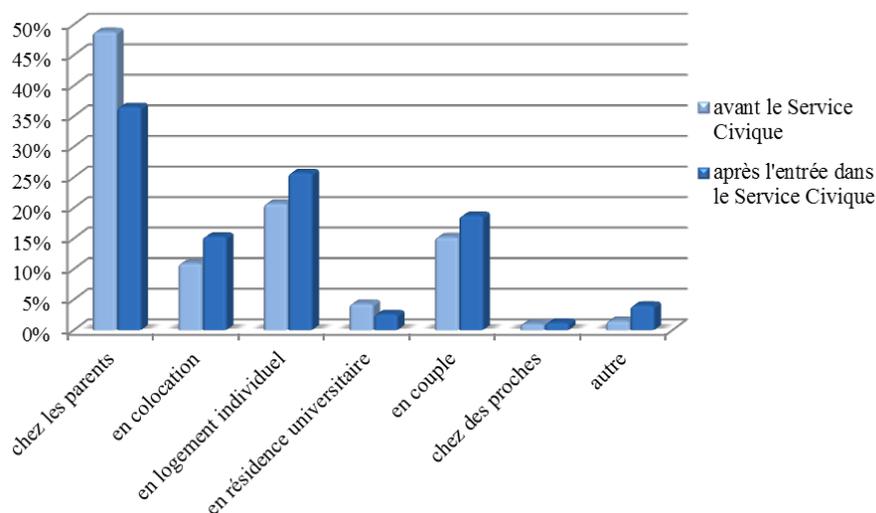
Les normes sociales d'indépendance familiale importent aux jeunes car elles contribuent au processus du « devenir adulte »⁴⁰. L'engagement dans la vie adulte des volontaires et leur épanouissement personnel passent par l'acquisition d'une certaine indépendance à travers l'expérience du service civique. Cette expérience semble modifier le degré de dépendance des volontaires, en termes d'habitat et de ressources financières⁴¹.

³⁹ Hedjerassi N., Razafindrazaka F., « SVE : mobilité et construction de soi », *Agora débats/jeunesses*, n° 50, 2008/4, pp. 44-54.

⁴⁰ Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008.

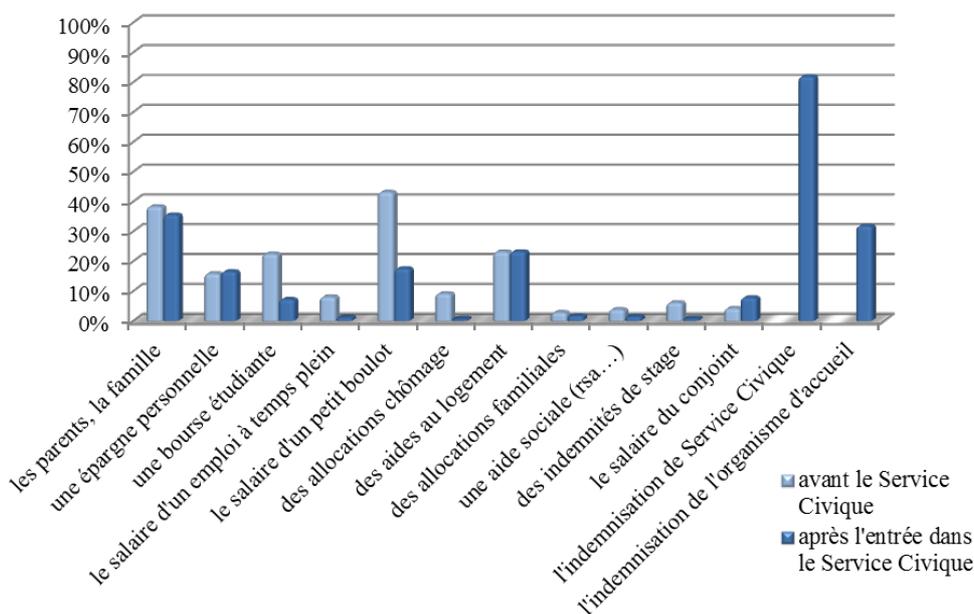
⁴¹ Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « cahiers de l'action », n° 34, nov. 2011.

Figure 23. L'évolution du mode d'habitat des entrants



Il est intéressant de constater que, suite à l'entrée dans le service civique, les volontaires cohabitent moins avec leurs parents et emménagent en colocation, logement individuel ou avec leur conjoint.

Figure 24. L'évolution de l'origine des ressources financières des entrants



Les indemnisations de service civique et de l'organisme d'accueil semblent se substituer au salaire (d'un petit boulot ou emploi à plein temps), aux bourses étudiantes et allocations chômage. En revanche, l'aide financière parentale ou familiale ne diminue que pour très peu de jeunes volontaires, et le salaire du conjoint devient une ressource financière pour un peu plus.

Le mode d'habitat et l'origine des ressources financières peuvent être des indicateurs de l'autonomie des volontaires. Leur évolution témoignerait ainsi du possible (et relatif) impact du service civique sur

le processus d'autonomisation des jeunes. Toutefois, si les jeunes volontaires deviennent autonomes vis-à-vis de leurs parents de par leur habitat, ils restent relativement dépendants d'eux financièrement, ainsi que de leur conjoint.

Plus faible participation associative des femmes

L'impact du service civique sur la dimension personnelle semble varier selon le sexe, l'engagement associatif particulièrement et l'importance accordée à certaines valeurs.

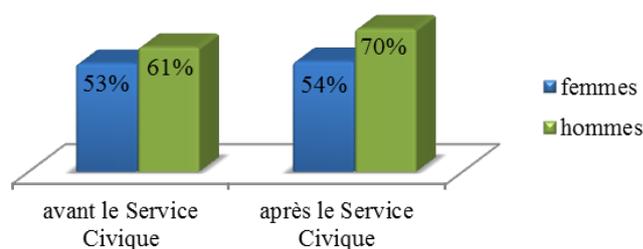
Les femmes sorties du service civique en 2012 accordent plus d'importance à suivre l'actualité (51 % contre 43 %) et voter aux élections (64 % contre 48 %) que les hommes.

Les femmes sorties du service civique en 2011 déclarent également très important de suivre l'actualité (49 % contre 41 % des hommes), et pensent très important de rendre service à ses proches (63 % contre 50 % des hommes). En revanche, toujours parmi les anciens volontaires sortis du service civique en 2011, les hommes déclarent plus s'intéresser à la politique que les femmes (76 % contre 64 % des femmes).

On retrouve une partition traditionnelle des valeurs et des conceptions des rôles sociaux, avec des femmes plus orientées vers la famille, les proches et le fait de « prendre soin », et des hommes davantage tournés vers la politique⁴².

Parmi les volontaires sortis en 2012, les femmes pensent moins pouvoir contribuer au changement à l'échelle nationale (50 % contre 59 %), et moins encore à l'échelle locale (72 % contre 82 %), que les hommes. Parmi les anciens volontaires sortis du service civique en 2011, les femmes pensent également moins pouvoir contribuer (beaucoup) au changement à l'échelle locale (29 % contre 41 % des hommes). Globalement, elles semblent moins penser pouvoir participer au changement.

Figure 25. L'évolution du taux de membres d'association parmi les sortis en 2011 selon le sexe



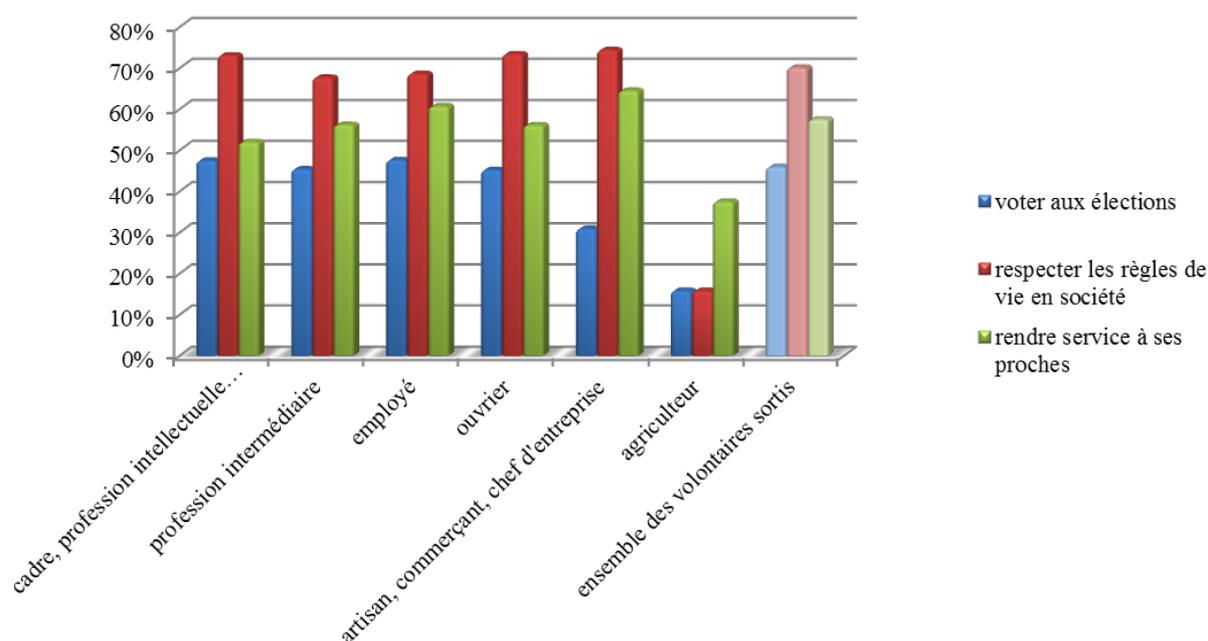
⁴² Galland O., Roudet B. (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation Française/INJEP, 2012.

Les femmes s'engagent moins dans les associations que les hommes, et ce, avant comme après le service civique. Une moindre appartenance associative, ainsi qu'une moindre activité bénévole des femmes sont également constatées parmi les jeunes Français de 18 à 29 ans⁴³. Les jeunes femmes volontaires ne sont d'ailleurs pas plus membres d'une association avant qu'après le service civique. L'impact du service civique sur l'engagement associatif des femmes est très faible.

Des valeurs et une participation associative socialement différenciées

La proximité avec la sphère politique est liée au capital social de l'individu. Plus l'insertion sociale et culturelle est avancée, plus l'insertion politique est facilitée⁴⁴. Il a également été démontré que le sentiment d'avoir été utile est plus important parmi les volontaires dont le père appartient aux catégories socioprofessionnelles les plus favorisées⁴⁵. Selon leur origine sociale, le service civique impacterait donc différemment l'engagement citoyen des volontaires et les valeurs qu'ils portent.

Figure 26. Les valeurs très importantes des sortis en 2011 selon l'origine sociale



Les anciens volontaires dont les catégories socioprofessionnelles des parents sont « artisan, commerçant et chef d'entreprise » ou « agriculteur » accordent moins d'importance au vote (respectivement 31 % et 16 % contre 46 %). Le respect des règles de vie en société et le fait de rendre service à ses proches semblent moins importants pour les anciens volontaires issus de la catégorie socioprofessionnelle « agriculteur » (respectivement 16 % contre 70 % pour l'ensemble des anciens

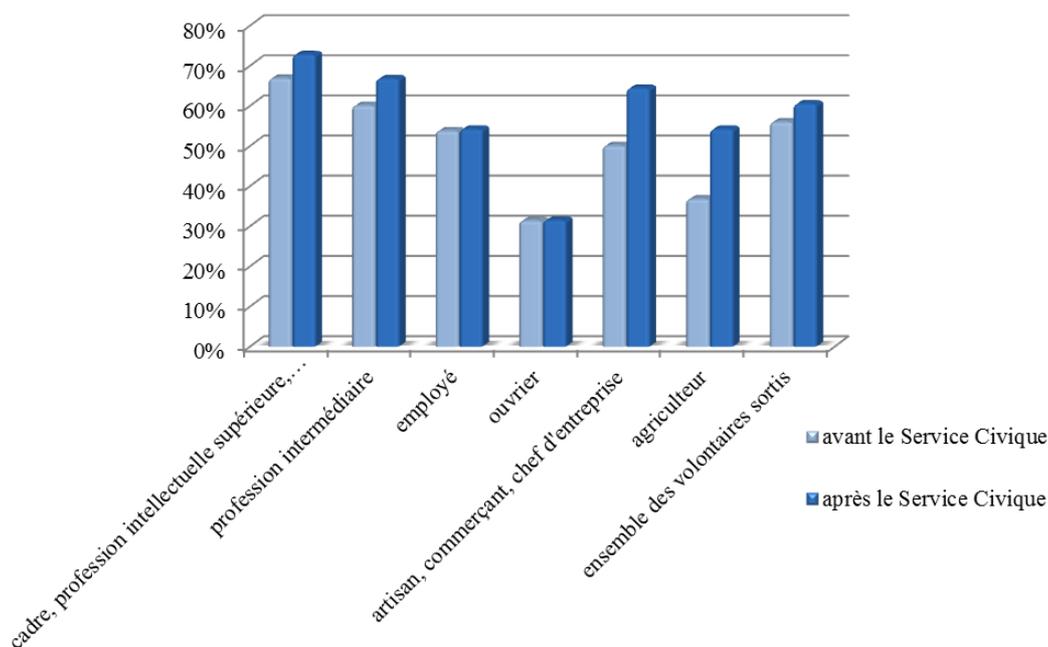
⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Muxel A., *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010.

⁴⁵ Rizet S., CSA, « Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif », CPCA-CDVA, *Etudes et documents*, n° 7, sept. 2009.

volontaires, et 38 % contre 58 %). On remarque tout de même une certaine homogénéité dans l'importance accordée à ces valeurs selon les catégories socioprofessionnelles.

Figure 27. Les membres d'association parmi les sortis en 2011 selon l'origine sociale



La plupart des anciens volontaires sont plus engagés dans une association après leur service civique qu'avant. Les anciens volontaires dont les catégories socioprofessionnelles des parents sont « employé » et « ouvrier » sont autant investis dans une association avant qu'après le service civique. Les anciens volontaires issus des catégories « cadre, profession intellectuelle supérieure, profession libérale » et « profession intermédiaire » sont plus membres d'une association que l'ensemble des anciens volontaires, avant comme après leur service civique. Les anciens volontaires dont les catégories socioprofessionnelles des parents sont « artisan, commerçant et chef d'entreprise » et « agriculteur » connaissent une forte hausse de la participation associative.

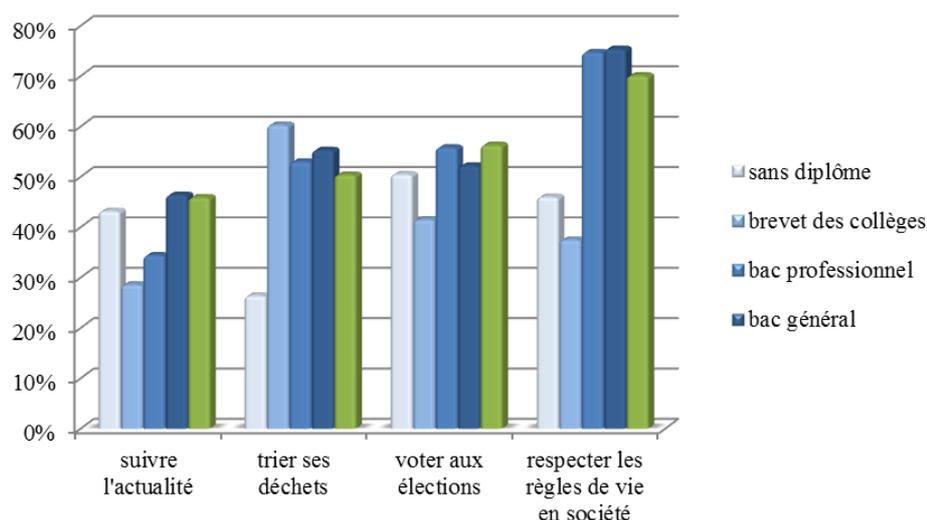
Les non diplômés moins engagés

Comme le capital socioculturel, le capital scolaire, précisément le niveau de diplôme, impacte l'engagement personnel, citoyen et politique des volontaires. Les moins diplômés semblent les plus éloignés de la sphère politique. La précarité professionnelle, qui les touche plus particulièrement, les priverait de cette socialisation politique secondaire (syndicalisme, discussions informelles entre collègues...)⁴⁶. De plus, selon leur niveau d'études, les jeunes n'appartiendraient pas au même univers de valeurs. Les jeunes d'un niveau d'études élevé apparaîtraient plus autonomes et socialement

⁴⁶ Braconnier C., Dormagen J-Y., *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

intégrés, tandis que les moins éduqués témoigneraient d'un faible engagement dans la société et de valeurs traditionnelles (famille, rapport de genre...) ⁴⁷. L'impact du service civique sur l'engagement citoyen des volontaires peut donc varier selon leur niveau de diplôme.

Figure 28. Les valeurs importantes des sortis en 2011 selon le niveau de diplôme



Parmi les volontaires sortis du dispositif en 2011, les non diplômés déclarent moins accorder une très grande importance à voter aux élections, respecter les règles de vie en société et trier ses déchets. Les titulaires du brevet des collèges uniquement déclarent accorder moins d'importance que les non diplômés à ces valeurs, à l'exception du tri des déchets.

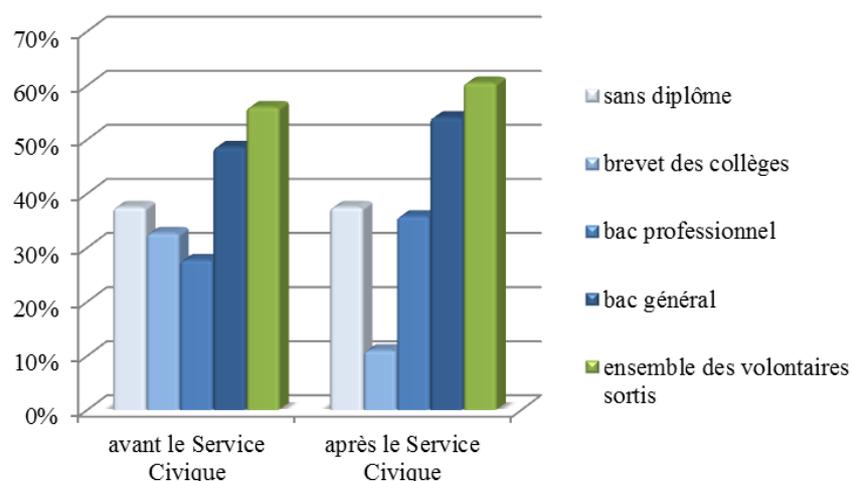
Toujours parmi les anciens volontaires sortis du service civique en 2011, les titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel au maximum déclarent porter moins d'intérêt à la politique et à l'actualité que l'ensemble des anciens volontaires. Les non diplômés déclarent à peine moins d'intérêt pour la politique (67 % contre 69 % de l'ensemble) et un peu plus d'intérêt pour l'actualité (100 % contre 94 % de l'ensemble, les effectifs étant faibles).

Les non diplômés ne sont pas les volontaires accordant le moins d'importance et d'intérêt aux valeurs citoyennes. L'importance donnée par les volontaires selon le niveau de diplôme semble varier selon la valeur concernée, ce qu'elle évoque (écologie, politique, vie en société...).

L'engagement associatif des volontaires apparaît plus fortement marqué par leur niveau de diplôme.

⁴⁷ Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *op. cit.*

Figure 29. L'évolution du taux de membres d'association parmi les sortis en 2011, selon le niveau de diplôme



Les anciens volontaires peu ou pas diplômés (baccalauréat au maximum) étaient moins membres d'une association avant le service civique que l'ensemble des anciens volontaires, et le sont toujours moins après le service civique. Cependant, les anciens volontaires titulaires d'un bac (général ou professionnel) sont un peu plus engagés dans une association après avoir fait leur service civique, tout comme l'ensemble des anciens volontaires.

56 % des volontaires sortis du service civique en 2011 déclarent se sentir bien dans la société française actuelle, mais le niveau de diplôme semble marquer ce sentiment. Ils ne sont que 38 % parmi les non diplômés et 40 % parmi les diplômés du brevet des collèges, tandis que les bacheliers des filières générales et ceux des filières professionnelles sont respectivement 56 % et 67 %.

Les volontaires les plus éloignés de la vie politique et les moins expérimentés en matière d'engagement et de participation sont les moins diplômés, titulaires au maximum d'un baccalauréat. L'importance qu'ils accordent aux valeurs citoyennes est moins grande, leur engagement associatif est plus faible (bien que le service civique l'augmente légèrement), et ils se déclarent moins « à l'aise dans la société ».

SYNTHESE

On constate très peu d'écarts concernant l'importance accordée à certaines valeurs par les volontaires entrants et les anciens volontaires. En revanche, le sentiment de pouvoir contribuer au changement à l'échelle nationale et internationale, bien que moins élevé qu'à l'échelle locale, est plus important parmi les volontaires sortis en 2011 que parmi les volontaires entrants, laissant supposer un impact du service civique. Quant à la participation associative, elle a nettement progressé parmi les anciens volontaires suite au service civique. Concernant l'épanouissement personnel, les anciens volontaires déclarent accorder plus de confiance aux autres que les volontaires débutants, et l'on constate une plus grande autonomie vis-à-vis des parents en termes d'habitat après l'entrée en service civique.

Les femmes déclarent accorder plus d'importance à suivre l'actualité et rendre service à leurs proches que les hommes, mais semblent moins s'intéresser à la politique. Elles déclarent également un plus faible sentiment de pouvoir contribuer au changement que celui des hommes, et participent moins à des associations. De plus, l'impact du service civique sur leur participation associative est très faible.

Les volontaires issus des catégories « cadre, profession intellectuelle supérieure, profession libérale » et « profession intermédiaire » semblent privilégiés, maîtrisant mieux les codes de la vie politique et citoyenne. À l'inverse, les volontaires issus du milieu « agriculteur » semblent les moins favorisés. Toutefois, le service civique a un impact fort et positif sur l'engagement associatif des volontaires issus de milieux « artisan, commerçant et chef d'entreprise » et « agriculteur ».

Les non diplômés semblent être les moins bénéficiaires de cette dimension personnelle du service civique. Ils déclarent accorder moins d'importance aux valeurs citoyennes que l'ensemble des anciens volontaires (bien qu'aucune évolution n'ait pu être mesurée), et l'impact du service civique sur leur participation associative est aussi faible que sur celle des femmes.

Notons qu'il est difficile d'évaluer l'impact du service civique sur l'engagement citoyen car le seul indicateur d'évolution dont nous disposons est celui de la participation associative, et la question de l'engagement ne peut être réduite à cet indicateur. La mesure de l'impact sur l'épanouissement personnel est limitée à ces mêmes conditions, il n'existe aucun indicateur d'évolution suite au service civique. La comparaison entre les populations entrante et sortie permet toutefois de faire l'hypothèse d'impacts, avec les précautions méthodologiques que nous connaissons.

IV. LE « CHEMINEMENT » DES ANCIENS VOLONTAIRES

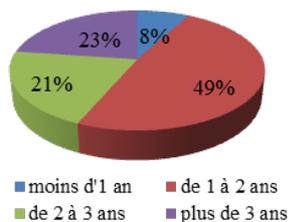
Le dispositif se présente comme une offre faite aux jeunes, qui ne s'apparente ni vraiment à la formation, ni à l'emploi. Il est une opportunité nouvelle dans le processus dynamique qu'est désormais la jeunesse, marquée par des allers et retours, bifurcations et articulations entre diverses situations qui diversifient les parcours⁴⁸. S'intéresser aux situations vécues par les volontaires de manière diachronique permet de les nuancer et d'inscrire le service civique dans une certaine temporalité.

Il s'agit ici de retracer le cheminement de 912 anciens volontaires ayant terminé leur service civique en 2012, grâce à différentes informations telles que la date de fin des études et celle du service civique, le statut avant d'entrer en service civique et celui au moment de l'enquête, les situations connues entre la fin des études et le début de la mission et celles connues depuis la fin du service civique...

La notion de parcours est relative puisque les anciens volontaires ayant connu une situation d'emploi avant d'entrer dans le dispositif par exemple ne sont pas nécessairement les mêmes que les volontaires en emploi au moment d'entrer en service civique ou ceux ayant connu une situation d'emploi après leur sortie du dispositif. Il convient de considérer ce parcours comme un ensemble d'étapes pour chacune desquelles nous faisons état de la population à un moment donné.

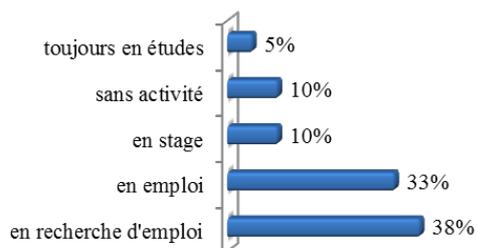
Les différentes étapes

- La fin des études



Près de la moitié des anciens volontaires sortant du service civique ont terminé leurs études un à deux ans avant l'enquête, près d'un quart tout de même sont sortis du système scolaire plus de trois ans avant.

- Les situations connues entre la fin des études et le début du service civique

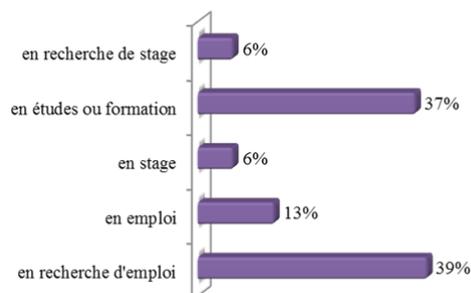


Après la fin des études, la situation la plus connue est la recherche d'emploi, suivie par la situation d'emploi. 5 % des anciens volontaires seulement ne sont pas sortis du système scolaire et n'ont pas arrêté leurs études durant leur mission de service civique. Ces périodes vécues entre la fin des études et le début de la mission ont pu s'enchaîner (dans un ordre non

⁴⁸ Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008.

connu), s’interrompre et se chevaucher parfois. Les périodes d’emploi et de recherche d’emploi ont en moyenne duré neuf mois chacune, les périodes sans aucune activité étaient un peu plus courtes, six mois en moyenne, et les stages se sont faits sur une moyenne de quatre mois.

- Le statut au moment d’entrer en service civique



À l’instant précédant l’entrée en service civique, la majorité était en recherche d’emploi et/ou en études ou formation (il s’agit donc soit de reprise d’études soit de formation, puisque seuls 5 % n’ont pas terminé leurs études), ils n’étaient que 13% à occuper un emploi lors de leur entrée dans le dispositif. Parmi ces derniers (en emploi avant le début de leur mission), 43 % ont continué de travailler parallèlement à leur mission de

service civique. Parmi les anciens volontaires en études ou en formation avant le début de leur mission, 37 % ont poursuivi leurs études durant leur service civique.

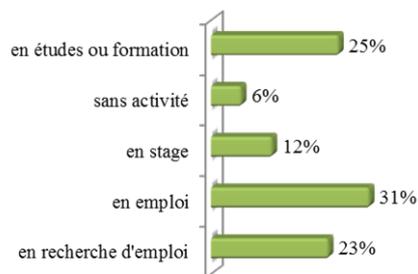
- Durant le service civique

La mission de service civique des anciens volontaires a une durée moyenne de neuf mois. Près de la moitié des anciens volontaires (48 %) ont réalisé une mission sur une durée de neuf mois à un an, 20 % ont mené une mission de six mois, et la mission a duré plus d’un an pour 19 % d’entre eux. 98 % des anciens volontaires ont mené leur mission à son terme.

22 % des anciens volontaires suivaient des études ou une formation parallèlement à leur mission de service civique et 16 % travaillaient tout en réalisant leur service civique.

Parmi les anciens volontaires en études parallèlement à leur mission, 55 % suivaient déjà des études ou une formation avant d’entrer en service civique, 19 % recherchaient un emploi, 10 % un stage, et 11 % travaillaient. Au moment de l’enquête, après le service civique, 34 % d’entre eux suivent toujours des études ou une formation, 19 % travaillent, et 12 % sont en stage. Parmi les anciens volontaires en emploi parallèlement à leur service civique, 33 % étaient à la recherche d’un emploi avant de débiter leur mission, 30 % étaient déjà en emploi, et 29 % suivaient des études ou une formation. Après le service civique, 26 % d’entre eux travaillent (dont 7 % en CDI), 17 % suivent des études ou une formation, 10 % n’ont aucune activité et autant sont en recherche d’emploi ou de stage.

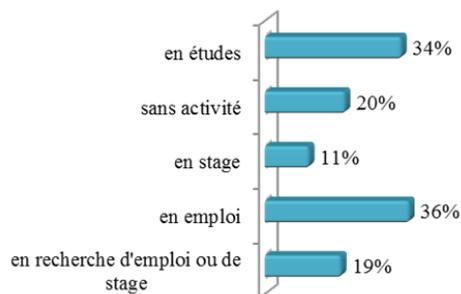
- Les situations connues depuis la fin du service civique



Depuis la fin du service civique, 31 % des volontaires ont connu une période d'emploi d'une durée moyenne de six mois, un quart ont suivi des études ou une formation, et 23 % ont recherché un emploi durant six mois en moyenne. Les périodes de stage ont duré en moyenne quatre mois, comme les périodes d'inactivité. Ces périodes, comme celles vécues avant le service civique,

ne sont pas uniques, les situations ont pu se multiplier et même se superposer pour certains anciens volontaires.

- Le statut au moment de l'enquête, dernière situation connue



Huit mois en moyenne après le terme de leur mission de service civique, la plupart des anciens volontaires travaillent, étudient ou suivent une formation. Ils sont tout de même 20 % à ne pas avoir d'activité, ni même à en rechercher. Ils sont presque autant à rechercher un emploi ou un stage, sachant que ce statut n'est pas exclusif et peut très bien être associé à un autre (ex : rechercher un emploi tout en étudiant).

Pour 82 % des anciens volontaires en emploi en CDI, il s'agit de leur premier CDI. Et 39 % des anciens volontaires en emploi en CDD ont alors signé leur premier CDD.

Finalement, il se distingue presque autant de parcours que de volontaires, notamment en raison des multiples combinaisons de situations vécues avant ou après le service civique, des durées variables de ces situations, et des nombreux statuts simultanément occupés par les volontaires.

La combinaison des situations connues

Les situations vécues avant le service civique sont multiples. Toutefois, 65 % des anciens volontaires n'ont connu qu'une situation entre la fin de leurs études et le début de leur mission, qu'il s'agisse d'une période de recherche d'emploi, d'emploi, ou de stage par exemple. La combinaison de situations concerne 29 % des anciens volontaires, dont la quasi-totalité ont connu deux situations au cours de cette période. Ils sont 7 % à avoir connu au moins trois situations différentes au cours de cette période.

Les situations vécues apparaissent plus nombreuses encore après qu'avant le service civique. Pas moins d'une trentaine de situations combinées sont déclarées par les anciens volontaires après leur service civique, certaines ne concernent qu'un ou deux anciens volontaires, mais démontrent la diversité des parcours. La moitié (53 %) des anciens volontaires n'ont connu qu'une situation depuis la fin de leur service civique, plus d'un quart (31 %) en ont connu deux, et près de 12 % ont connu au moins trois situations différentes.

La période entre la fin des études et le début du service civique semble être moins riche en termes de diversité des situations vécues. Tandis qu'après le service civique, les situations semblent se multiplier et les parcours se diversifier.

La multiplicité simultanée des statuts

Avant l'entrée en service civique, certains volontaires ont cumulé jusqu'à quatre statuts simultanément. Si les statuts uniques, tels qu'« en recherche d'emploi » et « en études ou formation », concernent la majorité des anciens volontaires (64 %), 30 % d'entre eux ont occupé un double statut (en études et en recherche d'emploi par exemple), et 6 % déclarent au moins trois statuts différents. Dans le cas des statuts multiples, la recherche d'emploi ou de stage s'ajoute souvent à un ou deux autre(s) statut(s) renvoyant à une activité (telle que l'emploi, les études, ou le stage).

Plusieurs mois après le service civique, la diversité des statuts est moins importante. Un statut unique est déclaré par 86 % des anciens volontaires, et aucun n'occupe trois statuts ou plus simultanément. La recherche d'emploi n'est plus un statut unique (32 % des anciens volontaires avant le service civique) et s'associe à un emploi (en CDD, CDI ou autre) ou à un stage.

La définition du projet d'avenir et les activités après le service civique

La précision et la confirmation du projet d'avenir par la mission de service civique et les situations vécues depuis le terme de la mission sont significativement liées. Si le nombre de situations connues au cours de cette période importe peu, la nature de ces situations est variable. Les anciens volontaires dont la mission de service civique a fortement participé à la précision du projet ont vécu des situations

d'études, de formation ou de stage suite à leur expérience de service civique (respectivement 35 % et 34 % ont un projet tout à fait plus précis contre 27 % de l'ensemble des anciens volontaires). Ces anciens volontaires ayant connu des situations d'études, de formation ou de stage après leur service civique déclarent également, plus que les autres, avoir un projet d'avenir confirmé par leur mission (respectivement 55 % et 53 % pour lesquels le service civique a confirmé le projet, contre 47 % pour l'ensemble des anciens volontaires).

La précision et la confirmation du projet des anciens volontaires suite au service civique sont également en lien avec le statut occupé par les anciens volontaires au moment de l'enquête. Les anciens volontaires en stage, en emploi parallèlement à leurs études, et en études, au moment de l'enquête, sont plus nombreux à déclarer un projet plus précis suite à leur service civique (respectivement 40 %, 38 % et 34 % ont un projet tout à fait plus précis contre 27 % de l'ensemble des anciens volontaires). Et ces anciens volontaires en stage, en emploi parallèlement à leurs études et en études ou formation, lors de l'enquête, déclarent plus que leur projet a été confirmé par leur mission de service civique (respectivement 63 %, 61 % et 52 % ont un projet confirmé contre 47 % de l'ensemble des anciens volontaires).

Il n'y a pas de lien entre les situations vécues et statuts occupés par les anciens volontaires avant le service civique et la définition de leur projet d'avenir par leur mission. Les situations connues et les statuts des volontaires après le service civique sont, en revanche, corrélés à la définition de leur projet. Les situations et statuts d'études, de formation et de stage après le service civique, notamment, sont liés à un projet d'avenir plus précis et confirmés suite à la mission de service civique.

V. ESSAI DE CATEGORISATION DES PRATIQUES DU SERVICE CIVIQUE

En écho aux domaines d'impact du service civique précédemment présentés, à savoir les compétences, le parcours et la dimension personnelle, trois catégories d'usage du service civique ont été définies parmi les anciens volontaires.

Cette variable d'usage fait du service civique par les volontaires sortis du dispositif en 2011 a été créée en agrégeant plusieurs variables du questionnaire qui leur a été administré :

- les raisons pour lesquelles ils se sont engagés dans le service civique ;
- leur perception du service civique (moyen de définir son projet, de gagner de l'argent...) ;
- leur projet à la suite du service civique, dans les mois à venir.

Quelques indicateurs manquent pour enrichir la catégorie des « citoyens » qui pèserait alors probablement plus dans la population totale d'anciens volontaires.

Ces catégories ne sont pas exclusives, un volontaire peut appartenir à plusieurs, le pourcentage total est donc supérieur à 100 %.

- *Les « futurs professionnels », en quête d'insertion professionnelle – 62 %*

Ces anciens volontaires se sont engagés pour « acquérir de l'expérience utile dans [leur] parcours professionnel », « développer [leur] réseau professionnel » ou envisagent le service civique comme « un passage entre les études et le monde du travail », et ont pour projet, quelques mois après la fin de leur mission, de trouver un emploi. Ce sont les plus âgés (entre 22 et 25 ans), dont la majorité était en recherche d'emploi, de stage ou de formation avant d'entrer en service civique. Leur mission a particulièrement été l'occasion, pour eux, d'« acquérir de nouvelles compétences » et de « profiter de l'expérience des professionnels » rencontrés. Pourtant, ils déclarent moins que l'ensemble des anciens volontaires que le service civique les a aidés à trouver un emploi, pour ceux qui le sont au moment de l'enquête.

- *Les « indécis », en définition ou construction de parcours professionnel – 52 %*

Ces anciens volontaires se sont engagés en service civique afin d'« y voir plus clair sur ce [qu'ils] souhaitent faire plus tard » et ont pour projet, leur mission terminée, de reprendre/continuer leurs études ou faire un stage. Ils comptent plus de non diplômés ou peu diplômés (infra bac et bac) que les autres volontaires, et sont plus en reprise d'études ou en formation après le service civique. Ils déclarent particulièrement avoir une « idée plus précise de ce [qu'ils] souhaitent faire dans les mois et années à venir » et, pour ceux qui travaillent, avoir été aidés par le service civique pour trouver un emploi. S'il permet la définition du projet professionnel, cet usage du dispositif semble permettre également l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle.

- Les « citoyens », dans une démarche altruiste – 10 %

Ces anciens volontaires se sont engagés dans le but de « se rendre utile à la société » et occupent le même statut après qu'avant le service civique (soit en emploi, en études ou en formation). Le service civique semble être une parenthèse ou une expérience parallèle au parcours des volontaires. Ce sont principalement des diplômés du supérieur, dé-cohabitant, c'est-à-dire ne résidant plus dans le foyer familial. Leur mission a surtout été l'occasion de « faire quelque chose d'utile », également d'« avoir des responsabilités », d'« être autonome », et de « maîtriser les outils informatiques » ainsi qu'une langue étrangère. Déjà majoritairement membres d'une association avant le service civique, ils le sont encore plus par la suite (près des trois quarts).

Cette logique d'engagement citoyen vient s'associer aux logiques d'insertion professionnelle et/ou d'orientation.

Figure 30. Des catégories de pratiques complémentaires

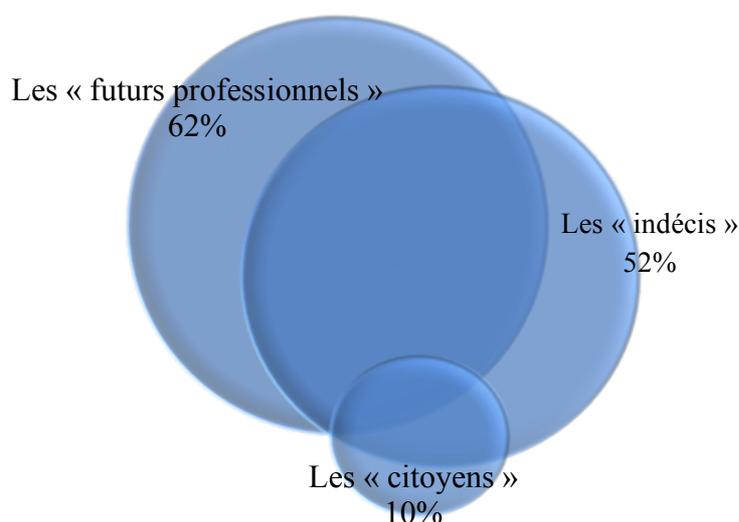
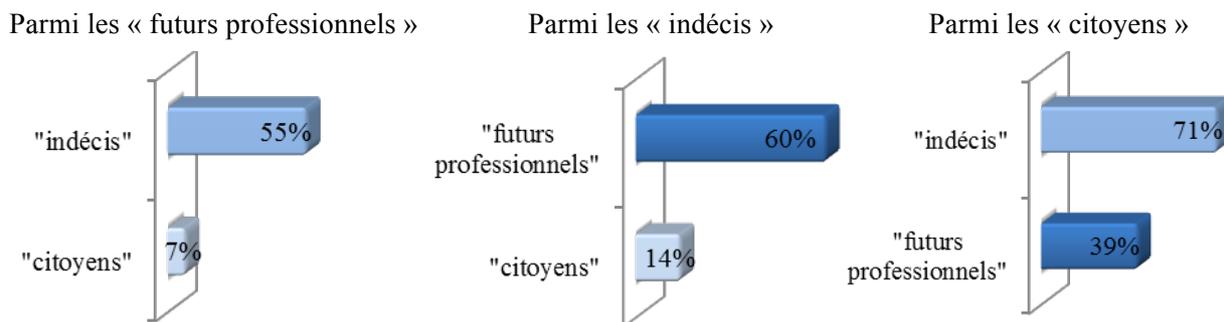


Figure 31. Le recoupement des effectifs par catégorie

Ces catégories ne sont pas opposées, au contraire, elles se combinent. Les logiques d'insertion professionnelle et d'orientation sont souvent associées, puisque 60 % des « indécis » utilisent le service civique pour s'insérer et 55 % des « futurs professionnels » ont recours au dispositif pour s'orienter. Les usages du service civique dans un but d'insertion professionnelle et de définition du parcours semblent complémentaires.

La logique citoyenne et altruiste d'usage du service civique apparaît plus compatible avec la logique d'orientation qu'avec celle visant l'insertion professionnelle. Effectivement, parmi les anciens volontaires « citoyens », 71 % inscrivent également leur service civique dans une logique d'orientation, contre 39 % dans une logique d'insertion. D'un autre point de vue, les « indécis » comptent 14 % de « citoyens », tandis que les « futurs professionnels » en comptent seulement 7 %.

CONCLUSION

L'impact du service civique sur les compétences des volontaires est difficilement mesurable avec les données dont nous disposons. Si les attentes des jeunes volontaires débutants en ce domaine sont généralement plus importantes que les acquis déclarés par les anciens volontaires après leur service civique, la maîtrise de la majorité des compétences abordées est plus déclarée par les anciens volontaires que les volontaires entrants. Les conditions de réalisation du service civique y sont probablement pour beaucoup, l'acquisition et le développement de compétences pourraient varier selon les motivations qui ont amené les volontaires à s'inscrire dans le dispositif, la durée de leur mission et, sans doute, la nature et le contenu de la mission réalisée.

Le service civique a un impact sur le projet professionnel des volontaires et sur leur parcours. Il a, pour une grande majorité, précisé et confirmé ou infirmé les projets, laissant peu de volontaires sans évolution, ni changement, de leur projet. Il contribue au parcours des volontaires, de façon positive, puisque les anciens volontaires rencontrent moins de situations de recherche d'emploi, et connaissent plus de situations d'emploi et de reprise ou poursuite d'études ou de formation. Le service civique est considéré comme bénéfique pour l'insertion professionnelle par la majorité des volontaires. Toutefois, la façon dont il est valorisé pendant la recherche d'emploi apparaît importante. La valorisation auprès de l'employeur, l'appui de la structure d'accueil dans la recherche d'emploi et la mobilisation des relations professionnelles développées lors de la mission semblent les modes de valorisation les plus efficaces pour trouver un emploi, et particulièrement s'il s'agit d'un emploi en rapport avec la mission de service civique réalisée.

L'expérience du service civique s'inscrit dans le parcours des volontaires. Les études, formations et stages entrepris par les anciens volontaires après le service civique semblent corrélés à un projet d'avenir défini et construit, grâce notamment à cette expérience. Après le service civique, les volontaires occupent beaucoup de statuts différents en même temps et ont vécu plus d'expériences différentes après le service civique qu'avant. S'agit-il pour eux de multiplier les expériences pour s'enrichir et enrichir leur parcours ? Ont-ils développé une meilleure appréhension des opportunités à leur portée ? Finalement autant de parcours se dessinent que de volontaires ayant réalisé une mission de service civique.

Le service civique impacte également les volontaires en tant que citoyens et en tant qu'individus. D'une part, leur intérêt pour l'actualité et la politique et l'importance accordée aux valeurs citoyennes sont plus déclarés par les anciens volontaires que par les volontaires entrants, et leur engagement associatif s'accroît suite au service civique. D'autre part, leur confiance envers les autres et leur sentiment d'utilité sont plus importants parmi les anciens volontaires, et leur dépendance familiale

évolue. Malgré une aide financière des parents et de la famille toujours importante, leur mode d'habitat est plus autonome.

Tous ces bénéficiaires du service civique sont à nuancer selon les caractéristiques sociodémographiques des volontaires.

En effet, les femmes expriment plus d'attentes en termes d'acquisition et de développement de compétences que les hommes et déclarent plus en avoir acquis. Leur projet d'avenir est plus défini et confirmé par le service civique que celui des hommes. En revanche, on remarque peu de différences entre les situations d'emploi, de recherche ou d'études et formation vécues par les femmes et celles vécues par les hommes, avant comme après le service civique. Si l'importance accordée aux valeurs citoyennes par les femmes est plus forte, leur engagement associatif est plus faible que celui des hommes et peu impacté par le service civique.

Ensuite, les effets du service civique apparaissent contrastés selon l'origine sociale des volontaires.

Les volontaires issus des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées déclarent moins avoir acquis ou maîtriser de compétences et leur situation après le service civique reste moins favorable que celle des volontaires issus de catégories socioprofessionnelles supérieures. Mais la participation associative de ces volontaires est positivement impactée par leur expérience du service civique.

Enfin, les anciens volontaires non diplômés déclarent légèrement plus maîtriser les compétences interrogées que les volontaires non diplômés entrants, mais ces écarts restent faibles. Les non diplômés déclarent un projet moins confirmé par le service civique que les volontaires diplômés, mais avaient-ils un réel projet à confirmer ? Le service civique impacte positivement leur parcours, à travers des situations vécues plus favorables que celles connues avant leur mission, mais ils restent moins favorisés que les volontaires diplômés, notamment concernant leur insertion professionnelle. L'intérêt qu'ils portent à l'actualité, la politique et à certaines valeurs citoyennes est important, pourtant ils s'engagent moins dans des associations que les autres volontaires, avant comme après le service civique.

L'expérience du service civique impacte les jeunes volontaires, plus ou moins fortement, tant sur leur projet professionnel, leur participation associative et leur parcours de vie. Sa contribution au processus de socialisation professionnelle et citoyenne est perceptible. Toutefois, elle n'abolit pas les inégalités liées à l'origine sociale et au niveau de diplôme en particulier, mais tend à réduire les inégalités d'insertion professionnelle et sociale des jeunes volontaires les moins favorisés.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudelot C., Establet R., *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Le Seuil, Paris, 1992.
- Becquet V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, coll. cahiers de l'action, n° 34, INJEP, nov. 2011
- Becquet V., *Etude d'impact du service civil volontaire sur les jeunes volontaires*, Unis-Cité, 2008-2009
- Becquet V., Bidart C., « Introduction, Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », *Agora débats/jeunesses*, n° 65, 2013/3, pp. 51-60.
- Bouchaud N., « Les obstacles à l'accès des jeunes au Service Volontaire Européen, contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat », rapport d'étude, AFPEJA, sept. 2011.
- Braconnier C., Dormagen J-Y., *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.
- Cohen D., « Service volontaire européen : le public, les apports du programme », *Agora débats/jeunesses*, n° 47, 2008.
- Cortesero R., « La notion de compétences : clarifier le concept, en mesurer les enjeux », *Jeunesses : études et synthèses*, n°12, fév.2013
- Flahault E., Guardiola A., « Genre et associations en Europe : le pouvoir en question », *Informations sociales*, n° 151, 2009/1, pp. 128-136.
- Galland O., Roudet B. (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation Française, 2012
- Hedjerassi N., Razafindrazaka F., « SVE : mobilité et construction de soi », *Agora débats/jeunesses*, 2008/4 N° 50, p. 44-54.
- Labadie F. (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012*, La Documentation française/INJEP, 2012.
- « L'impact du service civique sur les jeunes volontaires, étude qualitative », TNS Sofres, déc. 2009.
- « Le service civique », CPCA, *La vie associative*, n°13, 2010.
- « Les jeunes, la société et l'engagement », Observatoire Libération-Animafac, ViaVoice, fév.2013.
- Lopez A. et Thomas G., « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles », in *Données sociales, La société française, édition 2006*, p.293-305.
- Meurs D., Ponthieux S., « Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes », *Economie et statistique*, n°337, INSEE, 2000.
- Minni C., Pommier P., « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *DARES Analyses*, n°73, nov. 2013.
- Muxel A., *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010

Rizet S., CSA, « Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif », CPCA-CDVA, *Etudes et documents*, n°7, sept. 2009

Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4, INJEP, mai 2011

Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008

Waserman S., « Service civique : un nouvel engagement pour la jeunesse », Fondation Jean Jaurès / Observatoire de l'action publique, *Note*, n° 9, 4 mars 2014.

SITOGRAPHIE

www.cPCA.asso.fr

www.injep.fr

www.uniscite.fr

www.service-civique.gouv.fr

La synthèse de l'enquête TNS Sofres :

<http://www.service-civique.gouv.fr/sites/default/files/enquete-tns.pdf>

ANNEXES

1. Préconisations pour de futures études

Comme évoqué tout au long de ce rapport, cette étude connaît quelques insuffisances méthodologiques qui ont contraint ses ambitions initiales et limité ses résultats. En complément d'une méthodologie scientifique et rigoureuse, plusieurs éléments pourraient être pris en compte lors de futures études afin d'enrichir la recherche portant sur les impacts du service civique.

L'intégration d'informations sur la nature de la mission et le secteur dans lequel elle a été réalisée dans les données (à partir de bases de données de l'ASC ou de questions abordées dans le questionnaire) apporterait un éclairage supplémentaire à mettre en regard avec les compétences acquises, la réalisation du projet professionnel et la dimension personnelle.

La connaissance du contexte géographique (rural, urbain, politique de la ville spécifique...) dans lequel a été réalisée la mission de service civique pourrait également être un élément intéressant, la spécificité du territoire constituerait possiblement une variable dans les différences d'impact.

L'accompagnement du volontaire, ou tutorat, semble occuper une place importante dans la satisfaction des volontaires quant à leur expérience et la valorisation de cette expérience ensuite⁴⁹. Il serait donc intéressant de questionner cette dimension du service civique, en faisant l'hypothèse d'un impact sur les compétences acquises et l'insertion professionnelle notamment.

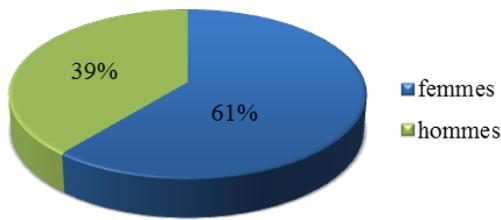
Les jeunes peu diplômés constituant une population cible du dispositif mais étant faiblement représentés dans la population de jeunes inscrits en service civique, il apparaît évident de surreprésenter les non diplômés et les infra bac (niveau V maximum) dans l'échantillon d'enquêtés afin de pouvoir étudier les impacts de cette expérience sur ces volontaires en limitant les contraintes méthodologiques.

Enfin, la mise en place d'une enquête de cohorte, qui interrogerait les mêmes individus en leur posant les mêmes questions au début du service civique, à la fin et quelques mois après leur sortie du dispositif, permettrait de mesurer réellement l'impact du service civique grâce à l'évolution de leurs déclarations et de leurs situations.

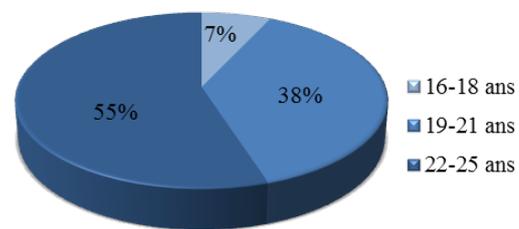
⁴⁹ Rizet S., CSA, Analyser le potentiel et les freins au développement des formes d'engagements associatifs en France. Le cas du volontariat associatif, CPCA-CDVA, Etudes et Documents n°7, sept. 2009

2. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires entrants

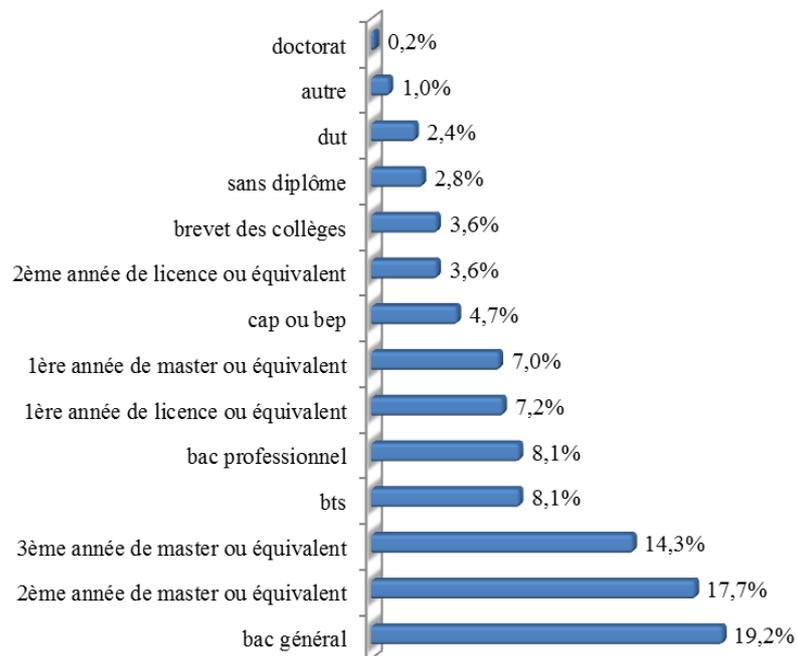
Le sexe



L'âge



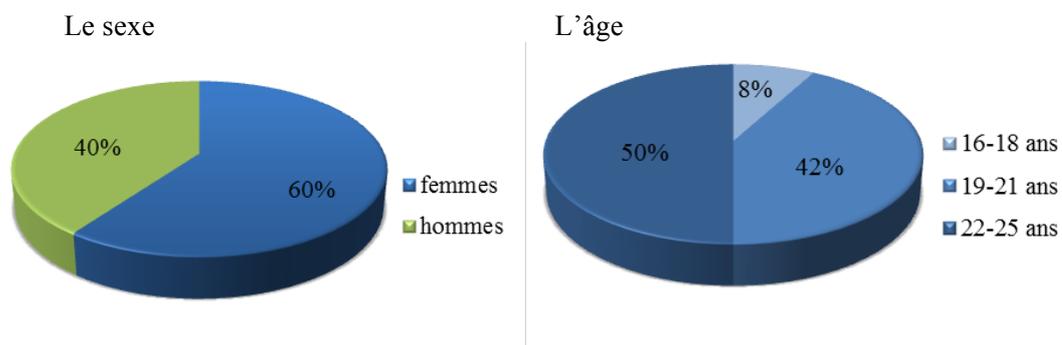
Le niveau de diplôme



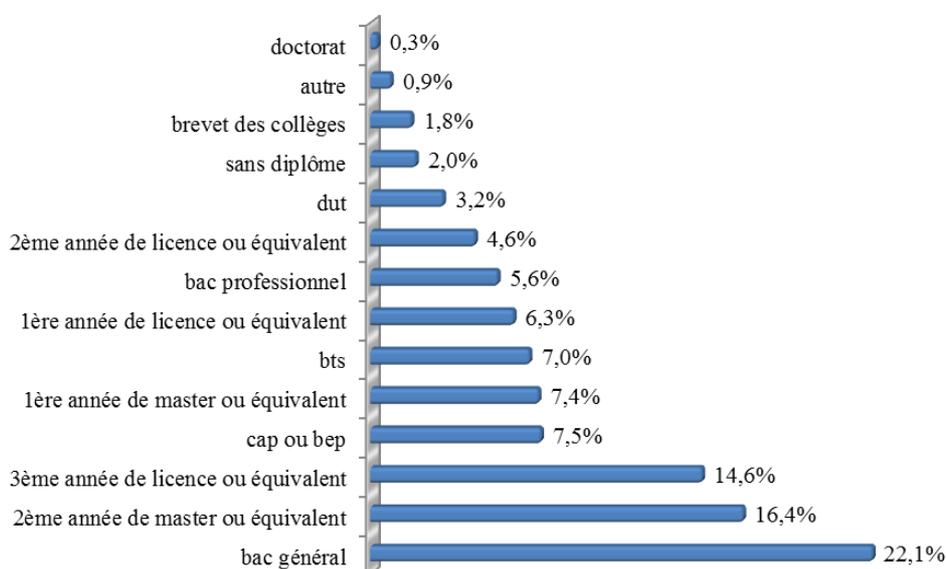
La catégorie socioprofessionnelle d'origine



3. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires sortis en 2011



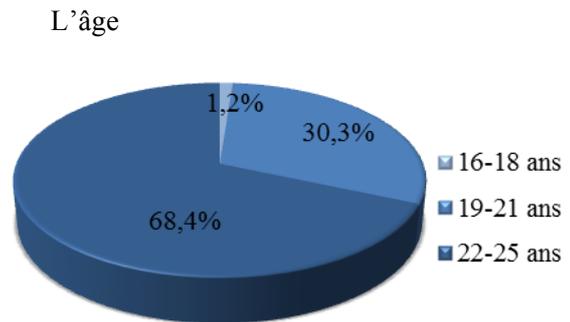
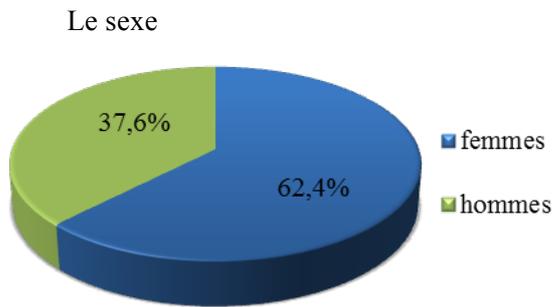
Le niveau de diplôme



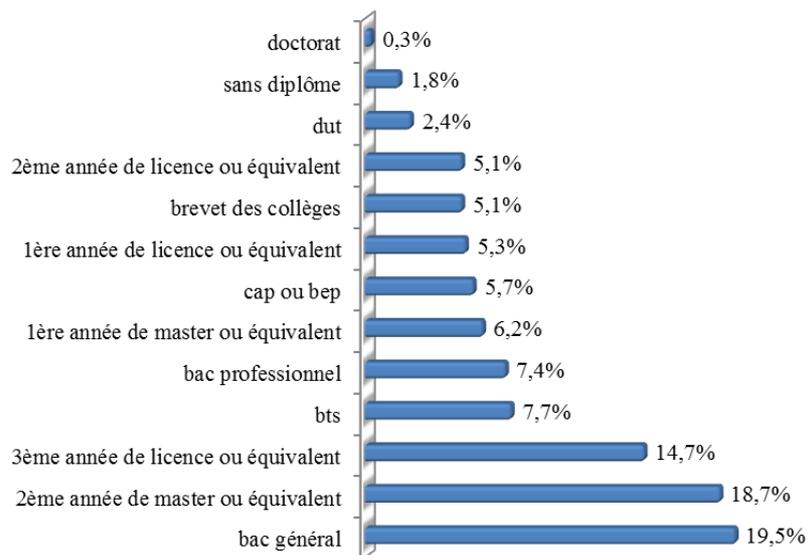
La catégorie socioprofessionnelle d'origine



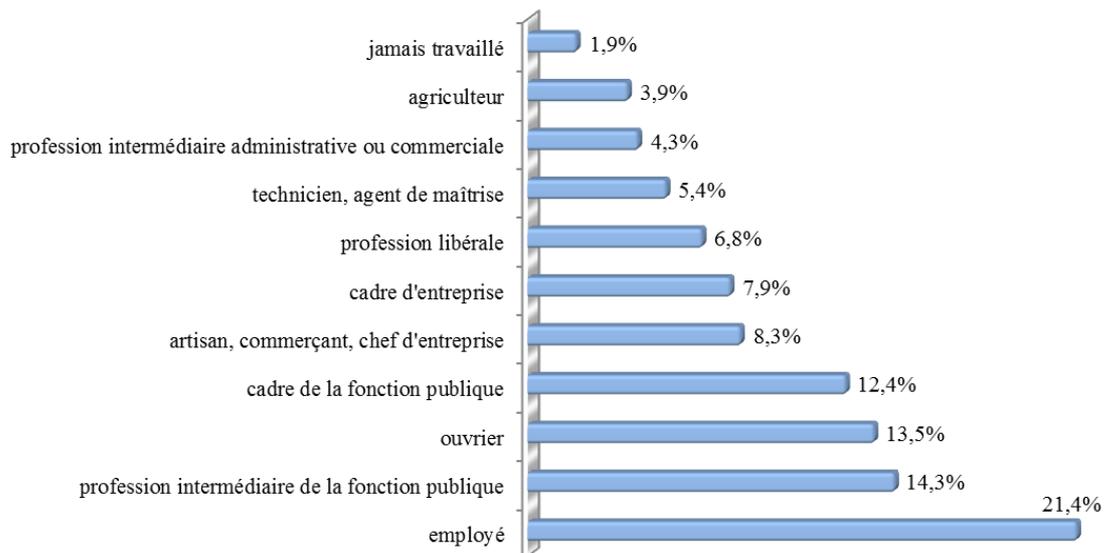
4. Portrait sociodémographique chiffré des volontaires sortis en 2012



Le niveau de diplôme



La catégorie socioprofessionnelle d'origine



5. Questionnaire administré aux anciens volontaires sortis en 2012 par TNS Sofres

Q1 Par rapport à votre situation actuelle, quels sont tous les cas qui s'appliquent ?

Plusieurs réponses possibles

1. Je suis des études ou une formation
2. Je travaille à temps plein ou à mi-temps
3. Je suis en stage
4. Je recherche un emploi
5. Je recherche un stage
6. Je suis sans activité et je n'en cherche pas pour l'instant
7. Une autre situation. Précisez :

Q2a Le travail que vous exercez est-il...

1. A temps plein (35 heures par semaine ou plus)
2. A temps partiel

Q2b De quel type de travail s'agit-il ?

Une seule réponse possible

1. D'un CDI
2. D'un CDD
3. D'un travail en Intérim
4. Autre choix

Q3 A l'heure actuelle quel est le niveau de diplôme le plus élevé que vous ayez atteint ?

Une seule réponse possible

1. Je n'ai pas de diplôme
2. Le Brevet des Collèges
3. Un CAP ou BEP
4. Un baccalauréat général
5. Un baccalauréat professionnel
6. Un BTS
7. Un DUT
8. Une 1ère année de licence (L1) ou équivalent
9. Une 2ème année de licence (L2) ou équivalent
10. Une troisième année de licence (L3) ou équivalent
11. Une première année de Master (M1) ou équivalent
12. Une deuxième année de Master (M2) ou équivalent
13. Un doctorat

Q4 A quel moment avez-vous arrêté vos études ?

Faites défiler les menus déroulants

/___/

Q6 Entre la fin de vos études et votre service civique avez-vous connu une ou plusieurs des situations suivantes ?

Plusieurs réponses possibles

	Durée en mois <i>Pour chaque situation connue, veuillez indiquer sa durée dans la colonne ci-dessous (si moins d'un mois, indiquer 0)</i>
1. Faire un stage	
2. Exercer un emploi	
3. Sans activité et sans recherche d'activités	
4. Sans activité et à la recherche d'un emploi	
5. Je n'ai pas arrêté mes études durant mon Service	

Civique	
---------	--

Q7 Depuis la fin de votre service civique avez-vous connu une ou plusieurs des situations suivantes ?

Plusieurs réponses possibles

	Durée en mois <i>Pour chaque situation connue, veuillez indiquer sa durée dans la colonne ci-dessous (si moins d'un mois, indiquer 0)</i>
1. Faire un stage	
2. Exercer un emploi	
3. Sans activité et sans recherche d'activités	
4. Sans activité et à la recherche d'un emploi	
5. Reprise ou poursuite d'études	

Q8 A l'heure actuelle, par rapport à l'image du service civique que vous avez, quelle note sur 10 lui attribueriez-vous, sachant que 0 est la moins bonne note et 10 la meilleure ?

Une seule réponse possible

/_/

Q9 Que pensez-vous de votre expérience de Service Civique. En êtes-vous...

Une seule réponse possible

1. Très satisfait
2. Plutôt satisfait
3. Plutôt pas satisfait
4. Pas satisfait du tout
5. Sans opinion

Q10 Pendant votre mission de votre Service Civique...

Une seule réponse possible par ligne

	Oui	Non	Sans réponse
1. ... Suiviez-vous vos études ou une formation en parallèle ?	1	2	3
2. ... Travailliez-vous en parallèle ?	1	2	3

Q11 Comment aviez-vous eu connaissance de votre mission de service civique ?

Plusieurs réponses possibles

1. Par mon établissement d'études
2. Directement par le site Internet du Service Civique
3. Directement par la structure d'accueil que je connaissais déjà
4. Par une annonce sur un site Internet
5. Par une publicité à la radio
6. Par une mission locale
7. Par des connaissances, par le bouche à oreille (réponse non suggérée)
8. Par un autre moyen (*veuillez préciser dans l'encart suivant votre réponse*)
9. Sans réponse

Q12a Combien de temps a duré votre mission de service civique ?

Saisissez votre réponse dans l'encart suivant.

/_/_/ (En mois)

Q12b A propos de cette mission de Service Civique...

Une seule réponse possible

1. Je suis allé(e) au terme de ma mission de Service Civique
2. J'ai interrompu ma mission de service civique avant la date prévue
3. Sans réponse

Q13 Votre mission de service civique a-t-elle été l'occasion de...*Une seule réponse possible par item*

	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout
1. Faire quelque chose d'utile pour les autres, pour la société	1	2	3	4
2. Acquérir de nouvelles compétences qui pourront m'être utiles dans mon avenir professionnel	1	2	3	4
3. Profiter de l'expérience de professionnels	1	2	3	4
4. Découvrir le milieu professionnel / le monde du travail	1	2	3	4
5. Avoir des responsabilités	1	2	3	4
6. Comprendre les objectifs de ma mission	1	2	3	4
7. Remplir les objectifs de ma mission	1	2	3	4
8. Etre autonome dans ma mission	1	2	3	4
9. Travailler en équipe	1	2	3	4
10. Conduire un projet du début à la fin	1	2	3	4
11. Savoir utiliser les outils informatiques dans un cadre professionnel	1	2	3	4
12. Maîtriser une langue étrangère	1	2	3	4
13. Développer mon réseau amical et professionnel	1	2	3	4

Q14 Avec le recul, diriez-vous que votre décision de faire une mission de service civique était...*Une seule réponse possible*

1. Une très bonne idée
2. Une plutôt bonne idée
3. Une plutôt mauvaise idée
4. Une très mauvaise idée
5. Sans réponse

Q15 Est-ce que vous recommanderiez à d'autres jeunes de réaliser une mission de service civique ?*Une seule réponse possible*

1. Certainement
2. Probablement
3. Peut-être
4. Probablement pas
5. Certainement pas
6. Sans réponse

Q16 Pour chacun des situations suivantes merci d'indiquer si elle correspondait à votre situation avant votre service civique ?*Une seule réponse possible par item*

	Oui	Non
1. J'avais un travail à mi-temps ou à temps-plein	1	2
2. Je suivais des études ou une formation	1	2
3. J'étais en stage	1	2
4. J'étais à la recherche d'un stage	1	2
5. J'étais à la recherche d'un emploi	1	2

Q17 Avez-vous l'impression que votre expérience au service civique vous a aidé ou va vous aider à trouver un emploi ?*Une seule réponse possible*

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout

Q18 Si oui, pourquoi ?*Plusieurs réponses possibles*

1. Parce que cela m'a donné une première expérience à faire valoir auprès d'un employeur
2. Parce que j'ai développé des compétences professionnelles
3. Parce que j'ai été bien préparé à la recherche d'un emploi
4. Parce que cela m'a donné confiance en moi
5. Parce que cela m'a permis de créer un réseau et de connaître les employeurs potentiels
6. Parce que cela m'a permis de savoir quel type de métier je souhaite exercer
7. Parce que le service civique est quelque chose de positif pour les employeurs

Q19 Sinon, pourquoi ?*Plusieurs réponses possibles*

1. Parce que le service civique n'est pas connu des employeurs
2. Parce que je cherche un emploi dans un domaine complètement différent de celui de mon Service Civique
3. Parce que je n'ai pas l'impression d'avoir développé des compétences professionnelles pendant mon Service Civique
4. Parce que je n'ai pas été bien préparé à la recherche d'emploi pendant mon Service Civique

Q20 Est-ce que votre mission de service civique vous a permis d'avoir une idée plus précise de ce que vous voulez faire dans les prochains mois ou années, en termes de métier, de formation et de cadre de vie ?*Une seule réponse possible*

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout

Q21 Est-ce que votre mission de Service Civique...*Une seule réponse possible*

1. A plutôt confirmé votre projet professionnel
2. A plutôt remis en cause votre projet professionnel
3. N'a rien changé à ce sujet

Q22 Avez-vous cherché un emploi entre la fin de votre service civique et votre reprise d'étude ?*Une seule réponse possible*

1. Oui
2. Non

Q23 Au cours de votre recherche d'emploi, avez-vous...*Une seule réponse possible par item*

	Oui	Non	Sans objet	Sans réponse
1. ...mis en valeur votre service civique sur votre CV ?	1	2	3	4
2. ...mis en valeur votre service civique lors des entretiens avec des employeurs ?	1	2	3	4
3. ...mis en valeur votre service civique lors des entretiens avec des conseillers de Pôle Emploi ?	1	2	3	4
4. ...obtenu l'appui de la structure dans laquelle vous avez fait votre service civique ?	1	2	3	4
5. ...mobilisé des relations professionnelles connues pendant votre service civique ?	1	2	3	4

Q23a Qu'avez-vous particulièrement mis en valeur au sujet de votre service civique ?*Veillez inscrire vos réponses dans l'espace ci-dessous***Q24a Et avez-vous l'impression que les employeurs accordaient de l'importance au fait que vous aviez fait un service civique ?***Une seule réponse possible*

1. Oui tout à fait
2. Oui plutôt
3. Non plutôt pas
4. Non pas du tout
5. Sans réponse

Q24b Et avez-vous l'impression que les conseillers de Pôle Emploi accordaient de l'importance au fait que vous aviez fait un service civique ?*Une seule réponse possible*

1. Oui tout à fait
2. Oui plutôt
3. Non plutôt pas
4. Non pas du tout
5. Sans réponse

Q25 Votre travail/stage actuel est-il en rapport avec votre mission de service civique ?*Une seule réponse possible*

1. Oui tout à fait
2. Oui plutôt
3. Non plutôt pas
4. Non pas du tout
5. Sans réponse

Q26 Vos recherches d'emploi sont-elles en rapport avec votre mission de service civique ?*Une seule réponse possible*

1. Oui tout à fait
2. Oui plutôt
3. Non plutôt pas
4. Non pas du tout
5. Sans réponse

Q27 Vos études actuelles sont-elles en rapport avec votre mission de service civique ?*Une seule réponse possible*

1. Oui tout à fait
2. Oui plutôt
3. Non plutôt pas
4. Non pas du tout
5. Sans réponse

Q28 Votre emploi actuel est-il votre premier emploi CDI/CDD ?/Votre emploi actuel est-il votre premier emploi ?*Une seule réponse possible*

1. Oui
 2. Non
- Sans réponse

Q29 Combien de temps a duré/Depuis combien de temps dure votre recherche d'emploi ?*Saisissez le nombre de mois dans l'encart suivant.*

/ __ / (En mois)

Q30 Votre emploi correspond-t-il tout à fait, plutôt, pas vraiment ou pas du tout...*Une seule réponse possible par item*

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout	Sans réponse
1. ...à vos qualifications ?	1	2	3	4	5
2. ...au statut que vous espériez avoir ?	1	2	3	4	5
3. ...au secteur dans lequel vous voulez travailler ?	1	2	3	4	5
4. ...au niveau de rémunération que vous attendiez ?	1	2	3	4	5

Q31 Etes-vous satisfait de votre emploi actuel ?*Une seule réponse possible*

1. Tout à fait satisfait
2. Plutôt satisfait
3. Pas vraiment satisfait
4. Pas du tout satisfait
5. Sans réponse

Q32 Pensez-vous qu'il est aujourd'hui très facile, assez facile, assez difficile ou très difficile pour un jeune de trouver un emploi ?*Une seule réponse possible*

1. Très facile
2. Assez facile
3. Assez difficile
4. Très difficile
5. Sans réponse

Q33 Et pour vous, la recherche d'emploi a-t-elle été/est-elle...*Une seule réponse possible*

1. Très facile
2. Assez facile
3. Assez difficile
4. Très difficile
5. Sans réponse

Q34 Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontré/rencontrez dans votre recherche d'emploi ?*Plusieurs réponses possibles*

1. « J'ai le sentiment que les entreprises ne recrutent pas »
2. « Il y a/avait des offres qui correspondent à ce que je recherche, mais il y a/avait trop de candidats »
3. « Je ne trouve/trouvais pas d'offres qui correspondent à mes qualifications »
4. « Je ne trouve/trouvais pas d'offres dans le secteur que je recherche/recherchais »
5. « Les employeurs me reprochent/reprochaient de ne pas disposer d'une première expérience professionnelle dans le secteur »
6. Sans réponse

Q34a Pour préciser ou réaliser votre projet professionnel, qu'est-ce qui vous a été le plus utile ?*Une seule réponse possible*

1. Faire un stage
2. Faire un Service Civique
3. L'accompagnement proposé par la mission locale
4. L'accompagnement proposé par Pôle Emploi
5. L'accompagnement d'un conseiller d'orientation
6. Les conseils reçus auprès d'organismes relais Information jeunesse
7. Sans réponse

Q35 D'une manière générale, diriez-vous...*Une seule réponse possible*

1. qu'on peut faire confiance à la plupart des gens
2. qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres
3. Sans réponse

Q36 Pour vous, avoir le sentiment d'être utile aux autres, c'est...*Une seule réponse possible*

1. Quelque chose d'essentiel
2. Quelque chose de très important
3. Quelque chose d'important mais sans plus
4. Quelque chose de secondaire
5. Sans réponse

Q37 Avez-vous le sentiment que vous pouvez, à votre niveau, contribuer à ce que les choses bougent...*Une seule réponse possible par item*

	Beaucoup	Un peu	Très peu	Pas du tout	Sans réponse
1. ...là où vous habitez	1	2	3	4	5
2. ...en France	1	2	3	4	5
3. ...dans le monde	1	2	3	4	5

Q38 Considérez-vous comme très important, plutôt important, plutôt pas important ou pas important du tout de...*Une seule réponse possible par item*

	Très important	Plutôt important	Plutôt pas important	Pas important du tout	Sans réponse
1. ...se tenir au courant de l'actualité	1	2	3	4	5
2. ...voter aux élections	1	2	3	4	5
3. ...respecter les règles de la vie en société	1	2	3	4	5
4. ...trier ses déchets	1	2	3	4	5
5. ...donner de l'argent ou du temps à des associations d'entraide	1	2	3	4	5
6. ...rendre service à ses proches ou ses voisins	1	2	3	4	5

Q39a Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ?*Une seule réponse possible*

1. Le système démocratique fonctionne plutôt bien en France, j'ai l'impression que mes idées sont bien représentées
2. Le système démocratique fonctionne plutôt mal en France, j'ai l'impression que mes idées ne sont pas bien représentées
3. Sans réponse

Q39b Avec laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ?*Une seule réponse possible*

1. Aujourd'hui, en France, on ne se sent plus chez soi comme avant
2. On se sent autant chez soi aujourd'hui qu'avant
3. Sans réponse

RS6 Quelle est votre profession actuelle?*Une seule réponse possible*

Agriculteur, viticulteur, forestier, horticulteur, pisciculteur, pêcheur, éleveur à son compte
Artisan, commerçant, chef d'entreprise ou gérant
Profession libérale
Cadre de la fonction publique, professeur (secondaire/supérieur), profession scientifique, intellectuelle ou artistique
Cadre d'entreprise
Profession intermédiaire de l'enseignement (<i>professeur des écoles et de collège, formateur...</i>), de la santé (<i>infirmier(ère), assistant(e) social(e)...</i>), de la fonction publique (personnel de catégorie B, sous-officier)
Profession intermédiaire administrative ou commerciale d'entreprise (<i>chargé(e) de clientèle bancaire, technicien(ne) commercial(e)...</i>)
Technicien, contremaître, agent de maîtrise, agent d'encadrement d'équipe, chef de chantier ...
Employé de la fonction publique (<i>personnel de catégorie C et D, aide-soignant(e), pompier, gendarme...</i>)
Employé administratif d'entreprise (<i>secrétaire, standardiste, opérateur, assistant commercial...</i>)
Employé du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux particuliers, (<i>vendeur (se), caissier(ère), serveur(se), assistant(e) maternel(le), coiffeur (se) ...</i>)
Ouvrier dans les secteurs industriel, agricole, du bâtiment, des transports, de l'énergie, de l'artisanat, du spectacle et des loisirs (<i>chauffeur, livreur, mécanicien, maçon, plombier, boucher, boulanger, apprenti, agent de propreté, jardinier ...</i>)

RS7 Quelle est ou quelle était la profession de vos parents ?*Si vos parents sont retraités ou à la recherche d'un emploi, merci d'indiquer la dernière profession exercée.**Si vos parents exercent ou exerçaient des professions différentes merci de sélectionner celle qui correspond le mieux au milieu dans lequel vous avez été élevé.**Une seule réponse possible*

Agriculteur, viticulteur, forestier, horticulteur, pisciculteur, pêcheur, éleveur à son compte
Artisan, commerçant, chef d'entreprise ou gérant
Profession libérale
Cadre de la fonction publique, professeur (secondaire/supérieur), profession scientifique, intellectuelle ou artistique
Cadre d'entreprise
Profession intermédiaire de l'enseignement (<i>professeur des écoles et de collège, formateur...</i>), de la santé (<i>infirmier(ère), assistant(e) social(e)...</i>), de la fonction publique (personnel de catégorie B, sous-officier)
Profession intermédiaire administrative ou commerciale d'entreprise (<i>chargé(e) de clientèle bancaire, technicien(ne) commercial(e)...</i>)
Technicien, contremaître, agent de maîtrise, agent d'encadrement d'équipe, chef de chantier ...
Employé de la fonction publique (<i>personnel de catégorie C et D, aide-soignant(e), pompier, gendarme...</i>)
Employé administratif d'entreprise (<i>secrétaire, standardiste, opérateur, assistant commercial...</i>)
Employé du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux particuliers, (<i>vendeur(se), caissier(ère), serveur(se), assistant(e) maternel(le), coiffeur(se) ...</i>)
Ouvrier dans les secteurs industriel, agricole, du bâtiment, des transports, de l'énergie, de l'artisanat, du spectacle et des loisirs (<i>chauffeur, livreur, mécanicien, maçon, plombier, boucher, boulanger, apprenti, agent de propreté, jardinier ...</i>)
N'a jamais travaillé

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, qui a pour mission :

- ◊ d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes, ainsi que les politiques et les actions qui leur sont destinées ;
- ◊ de participer à leur évaluation ;
- ◊ de réaliser et de diffuser des études et des analyses conduites dans ces domaines aussi bien sous forme papier que numérique ou dans le cadre de conférences, séminaires, colloques ou rencontres ;
- ◊ de contribuer à la connaissance et à l'analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays, particulièrement de l'Union européenne ;
- ◊ d'exercer une veille documentaire et de constituer un centre de ressources pour les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire ;
- ◊ de proposer, en cohérence et en complémentarité avec ces missions, des activités de formation, d'études et de conseil, ou sa participation à l'organisation de manifestations en faveur de la jeunesse.

L'INJEP fonctionne ainsi comme un centre d'expertise et un laboratoire d'idées au service des politiques de jeunesse.

L'INJEP a, en outre, été désigné comme l'agence de mise en œuvre du volet Jeunesse et sport du programme européen Erasmus+.

L'INJEP, enfin, fait partie du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.



SECRETARIAT GENERAL



Atelier d'Impression et de Tirage
14, av Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

PUBLICATIONS SUR

www.injep.fr



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Etablissement public sous la tutelle du ministère en charge de la jeunesse

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr / www.jeunesseenaction.fr

